Champ(s) de formation Droit économie gestion

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Droit économie gestion. 2018, Université Paris Diderot - Paris 7. hceres-02026762

HAL Id: hceres-02026762

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026762

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Domaine Droit, économie, gestion

ComUE Université Sorbonne Paris Cité

Université Paris 13
Université Paris Descartes
Université Paris Diderot

Incluant les éléments spécifiques à l'Université Paris Diderot

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Rapport publié le 24/09/2018

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Pour le Hcéres[1] :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts[2] :

Alexandre Bonduelle, Nicolas Chaigneau, Benoît Grasser, Emmanuel Guiselin, co-présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018
SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 21 SEPTEMBRE 2017

PRÉSENTATION

Le domaine *Droit, économie, gestion* (DEG) du site Université Sorbonne Paris Cité (USPC) comprend une gamme diversifiée de 52 formations couvrant les sciences juridiques et politiques, les sciences économiques et les sciences de gestion, portées majoritairement par les établissements de Paris 13 (27 formations), de Paris Descartes (24 formations), et de façon marginale par Paris Diderot (2 formations). Le domaine DEG compte 7 licences, 17 mentions de master, et 28 licences professionnelles (LP) qui représentent ainsi plus de la moitié des formations proposées.

En sciences juridiques et politiques, deux licences mention *Droit* (à Paris 13 et Paris Descartes) et une licence mention *Science politique* (Paris 13) s'articulent à huit mentions de master :

- *Droit* et *Science politique* à Paris 13 ;
- *Droit privé*, *Droit notarial*, *Droit des affaires*, *Droit public*, *Droit de la santé* et *Histoire du droit* à Paris Descartes.

L'offre de formation aux niveaux licence et master est complétée par une LP *Métiers du notariat* (Paris 13).

En sciences économiques et de gestion, l'offre de formation est plus étoffée, en particulier en sciences de gestion et au niveau LP. Quatre licences générales (*Économie et gestion* et *Administration économique et sociale* à Paris 13, *Économie et gestion* à Paris Descartes, et *Économie* parcours *Sciences économiques et sociales* à Paris Diderot) débouchent sur neuf mentions de master : *Analyse et politique économique* cohabilitatée entre Paris 13 et Paris Diderot ; *Comptabilité, contrôle, audit* à Paris 13 ; *Comptabilité, contrôle, audit* (CCA) à Paris Descartes ; *Contrôle de gestion et audit organisationnel* cohabilitée entre Paris 13 et Paris Descartes ; *Économie (Économie de la santé)* à Paris Descartes ; *Économie de l'entreprise et des marchés* à Paris 13 ; *Management* à Paris Descartes ; *Métiers des études, du conseil et de l'intervention* (MECI) à Paris Diderot ; *Monnaie, banque, finance, assurance* cohabilitée entre Paris 13 et Paris Descartes ;

Cette offre de formation licence et master est complétée par 27 LP conduisant toutes à des métiers variés de la gestion des entreprises et des organisations ; parmi elles, les premières citées ci-dessous coexistent dans les offres de formation de Paris Descartes et de Paris 13, tandis que deux autres (*Intervention sociale : accompagnement social ; Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable*) font l'objet d'une cohabilitation entre Paris 13 et Paris Descartes :

- 16 LP à Paris 13 : *Assurance, banque, finance : supports opérationnels* ; *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* ; *Management des activités commerciales* ; *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle* ; *Sécurité des biens et des personnes* ; *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* ; *Management et gestion des organisations* ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : Comptabilité et paie* ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion* ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité* ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise* ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable* (cohabilitée avec Paris Descartes) ; *Métiers de l'entrepreneuriat* ; *Métiers du marketing opérationnel* ; *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement* ; *Intervention sociale : accompagnement social* (cohabilitée avec Paris Descartes) ;
- et 13 LP à Paris Descartes : *Assurance, banque, finance : supports opérationnels* ; *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* ; *Management des activités commerciales* ; *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle ; Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable* (cohabilitée avec Paris 13) ; *Sécurité des biens et des personnes* ; *Métiers de la GRH : assistant* ; *Intervention sociale : accompagnement social* (cohabilitée avec Paris 13) ; *Gestion des structures sanitaires et sociales* ; *Métiers du commerce international* ; *E-commerce et marketing numérique* ; *Métiers du tourisme : conception des produits touristiques* ; *Services à la personne*.

Les formations licence et master du domaine DEG sont réparties principalement dans deux champs de formation proposés par USPC :

- *Droit, Sciences politiques* (Paris Descartes / Paris 13) ;
- *Economie, finance, gestion* (Paris Descartes / Paris Diderot / Paris 13).

Tandis que les LP sont regroupées en un champ *Technologies sciences sociétés* proposé par USPC avec les autres LP de leur établissement (Paris Descartes / Paris 13).

Enfin, les avis et analyses d'ensemble qui suivent ne portent que sur les offres de formation du domaine DEG respectivement de Paris Descartes et de Paris 13, l'offre de formation dans le domaine DEG de Paris Diderot ne comportant que deux formations.

Ce document contient :

- l'analyse globale des formations du domaine DEG pour l'Université Paris 13 ;
- l'analyse globale des formations du domaine DEG pour l'Université Paris Descartes ;
- les fiches d'évaluation des formations du domaine DEG de l'Université Paris Diderot.

UNIVERSITÉ PARIS 13

Le domaine *Droit, économie et gestion* de l'Université Paris 13 comprend 27 formations (4 licences, 7 masters et 16 LP) relevant des sciences juridiques et politiques, économiques et de gestion,

En sciences juridiques et politiques, l'offre comporte deux licences (*Droit* ; *Science politique*) et deux mentions correspondantes de master (*Droit* ; *Science politique*), auxquelles s'ajoute une LP *Métiers du notariat*.

En sciences économiques et de gestion, l'offre est structurée autour de deux licences (*Économie et gestion* et *Administration économique et sociale*) et de cinq mentions de master (*Analyse et politique économique* ; *Economie de l'entreprise et des marchés* ; *Monnaie, banque, finance, assurance* (cohabilité avec Paris Descartes) ; *Comptabilité, contrôle, audit* ; *Contrôle de gestion et audit organisationnel*). S'y ajoutent 15 LP relevant toutes de la gestion des entreprises et des organisations : *Assurance, banque, finance : supports opérationnels* ; *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* ; *Management des activités commerciales* ; *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle* ; *Sécurité des biens et des personnes* ; *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi ; Management et gestion des organisations* ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie* ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion* ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité* ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise* ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable* ; *Métiers de l'entrepreneuriat* ; *Métiers du marketing opérationnel* ; *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*.

Les formations sont portées par cinq des neuf composantes de l'Université, réparties sur quatre sites géographiques : l'IUT de Villetaneuse, l'unité de formation et de recherche (UFR) de droit, sciences politiques et sociales (à Villetaneuse) et l'UFR de sciences économiques et de gestion (à Villetaneuse et à Argenteuil), l'IUT de Bobigny et l'IUT de Saint-Denis.

AVIS GLOBAL

Potentiel d'affichage stratégique

L'absence d'un document de présentation du champ ne permet pas la délivrance d'un avis éclairé dans des conditions optimales. Il reste que les éléments pour justifier la pertinence comme la potentialité d'un domaine de formations *Droit, économie, gestion* s'avèrent difficilement contestables en raison de la diversité des filières proposées et des ressources humaines affectées comme de la prise en compte du territoire et de son tissu socio-économique. Il resterait à construire plus résolument cette logique de champ qui sache dépasser une certaine juxtaposition des formations corrélée de surcroît à celle des composantes concernées au risque de passer à côté de mutualisations croisées potentiellement fructueuses.

Inscription dans la politique de l'établissement en matière de formation

Le domaine *Droit, économie, gestion* s'inscrit pleinement dans la politique de l'établissement et de ses orientations stratégiques en affichant des priorités en concordance avec ces dernières. Qu'il s'agisse du rôle d'ascension sociale, de la professionnalisation ou de la prise de conscience d'une faiblesse en matière de relations internationales comme de l'innovation pédagogique, le domaine ne détonne pas au regard de l'établissement. Celui-ci n'hésite pas à mettre en avant les réussites du domaine tels le master *Analyse et politique économique* ou le développement significatif de l'alternance. En revanche, certains points forts soulignés par l'établissement ne sont pas toujours valorisés dans les dossiers formation du domaine à l'exemple du double cursus *Droit-économie* ou de la double diplomation licence (*Droit* ou *Administration économique et sociale* - AES) - diplôme d'État *Assistant de service social* tout juste évoqués. Ce sentiment de décalage né de la lecture des dossiers remontés (dossier global Université Paris 13, dossiers formation) gagnerait à être corrigé sauf à entretenir l'idée d'une différence de perception au sein même de l'établissement.

Pertinence et cohérence propre de l'ensemble

L'examen de la pertinence et de la cohérence propre de l'ensemble se heurte à la même limite que celle déjà signalée au sujet du potentiel d'affichage stratégique : en l'état (du moins à la lumière des documents mis à disposition du Hcéres), la cohérence de l'ensemble se dessine en creux, à travers l'image qui résulte de la juxtaposition de formations qui ont en commun un certain nombre de caractéristiques (au-delà du fait de relever naturellement d'une habilitation dans le domaine droit-économie-gestion) et d'atouts. Les dénominateurs communs les plus marquants – et qui constituent la seule base à partir de laquelle la cohérence de l'ensemble peut être pointée – sont un positionnement souvent clair et pertinent dans l'environnement académique et socio-économique immédiat ainsi que, dans l'ensemble, la volonté d'offrir aux étudiants des projets de formation qui accordent une large part à tout ce qui relève de la professionnalisation des études et se situe au plus près des réalités professionnelles qu'auront à connaître les diplômés (le nombre important de licences professionnelles dans le domaine n'est naturellement pas étranger à ce constat). En dehors de ces éléments, il règne, dans plusieurs registres essentiels qui pourraient contribuer à renforcer la cohérence de l'ensemble (comme la qualité de l'adossement à la recherche ou bien encore l'ouverture à l'international), une grande hétérogénéité entre les différentes formations. Cela tient en partie au fait que celles-ci sont portées par des composantes ayant chacune des spécificités et/ou des cultures disciplinaires propres, mais aussi, et surtout, par l'absence de dispositifs de coordination qui, déployés sur tout le domaine, permettraient sans doute d'améliorer l'homogénéité d'un ensemble qui renvoie, à ce stade, l'image d'une mosaïque.

Capacité de coordination et/ou de mutualisations à l'intérieur de l'ensemble des formations

De fait, il n'existe pour l'heure aucun dispositif permettant une réelle coordination des actions conduites par les différentes composantes et équipes pédagogiques impliquées dans les formations du domaine. Certes, ces actions et les différentes initiatives qui les sous-tendent font, au sein de l'établissement, l'objet d'un examen de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) sous l'égide d'un service d'appui, le SEVE (service des études et de la vie étudiante). Ce mode d'organisation permet en principe que soient mises en œuvre des pratiques et des actions de formation communes à l'échelle de l'Université, en lien avec les priorités affichées par celle-ci. Toutefois, la cohérence d'ensemble qui peut en résulter tient uniquement à la qualité de la coordination qui s'établit entre chaque UFR ou institut pris isolément et la direction de l'Université, et non à celle – inexistante ou bien passée sous silence - qui pourrait s'instaurer entre les différentes composantes qui portent les formations du domaine. Pallier ce manque semble d'autant plus nécessaire que certains points de fragilité présentés dans la suite de ce rapport réclameraient sans doute une telle coordination propre (interne) au domaine. On peut penser, à titre d'exemple, aux difficultés patentes rencontrées par les licences pour améliorer la réussite des étudiants, qui pourraient être au moins en partie atténuées dans le cas de certains étudiants grâce à un travail commun (entre les deux UFR et les trois IUT du domaine) permettant de mieux articuler les licences professionnelles et les licences générales, et d'élargir ainsi les possibilités de poursuite d'études des secondes vers les premières.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalités des formations

Les objectifs scientifiques et professionnels sont globalement bien identifiés et explicités. Les LP et masters développent clairement le volet des débouchés professionnels alors que, logiquement, les licences mettent davantage l'accent sur les poursuites d'études. Certaines LP affichent néanmoins comme objectif assumé une poursuite d'études guère compatible avec leur vocation d'intégration immédiate dans le monde du travail. Par ailleurs, certaines licences demeurent peu lisibles quant à leurs poursuites d'études (ainsi la licence *Science politique*) sans que cela soit compensé par une insertion professionnelle constatée en dépit de métiers affichés (licence *AES*). L'adéquation entre connaissances et compétences attendues dans le domaine de formation et les emplois susceptibles d'être occupés s'avère pour l'essentiel satisfaite sauf à mentionner dans certaines LP un surdimensionnement des fonctions visées au regard du niveau de diplôme conduisant d'autant plus à encourager la contestable poursuite d'études précitée.

Positionnement des formations dans l'environnement

Dans l'ensemble, les formations du domaine présentent un positionnement satisfaisant tant au niveau local, régional que national. Si de prime abord, la concurrence peut potentiellement exister, particulièrement à l'échelle régionale de par la richesse de l'offre découlant d'un tissu somme toute dense de l'enseignement supérieur en Île-de-France, l'importance du vivier d'étudiants alliée à un rôle souligné de promotion sociale, le tout conforté par l'ouverture de parcours se voulant complémentaires, justifient en règle générale l'existence des formations sauf à souligner notamment la difficulté de la filière science politique à convaincre de son utilité au sein de l'établissement à en juger par les moyens alloués.

Les formations bénéficient d'un adossement recherche à des degrés toutefois variables, le minimum étant l'intervention d'enseignants-chercheurs rattachés à des équipes de recherche (au demeurant pas toujours précisées), concernant principalement les licences générales et LP, le maximum consistant en une formation à la recherche ou par la recherche qu'atteste le plus souvent la rédaction d'un mémoire encadrée par des séminaires d'initiation à la recherche, plus communément prévu au niveau master. Encore qu'il faille relever une certaine diversité, particulièrement pour les masters où la vocation professionnalisante affichée conduit parfois à négliger (dans la formation et/ou dans les données fournies par le dossier) ce volet recherche pourtant indispensable à ce niveau d'études à l'instar du master *Monnaie banque finance assurance*.

L'environnement socio-économique des formations compte de nombreuses institutions et partenaires économiques quoique dans une mesure inégale tenant aux finalités des diplômes, les LP et masters ayant plus vocation à l'intégration immédiate dans la vie professionnelle que les licences où l'articulation avec cet environnement se cantonne à des enseignements prodigués par des professionnels. Les partenariats peuvent être formalisés avec des acteurs institutionnels de poids du secteur professionnel pertinent (à l'exemple de la filière juridique ou du master *Comptabilité contrôle audit*) mais ils sont encore trop souvent diffus et informels, y compris au sein de licences pourtant professionnelles, voire inexistants ou non mentionnés dans d'autres cas (à l'image des LP *Qualité hygiène sécurité santé environnement* ; *Métiers de l'entrepreneuriat*, *Management et gestion des organisations*).

La coopération à l'international révèle une indéniable disparité. Usuellement faible dans les LP dénotant une absence d'échanges internationaux, cette coopération est davantage présente dans les licences et masters sans dissiper pour autant une impression de fragilité : elle se résume en effet le plus souvent à une mobilité entrante modeste, aux outils proposés (à défaut d'être toujours mobilisés) par les services centraux référents de l'Université (dispositif Erasmus) et à l'opportunité de stages réalisés à l'étranger en n'omettant pas quelques délocalisations, au reste peu renseignées. La prise de conscience de cette insuffisance existe et des efforts sont entrepris pour encourager la mobilité sortante, à l'instar de la filière juridique ayant conclu de nombreuses conventions de partenariats avec les universités étrangères ou le master *Analyse et politique économique* internationalisé dans son fonctionnement.

Organisation pédagogique des formations

Les formations connaissent une structure conforme aux attendus et notamment à la spécialisation progressive en licence où s'opère une montée en puissance des disciplines phares de la mention sans négliger les enseignements complémentaires et d'ouverture alors que les masters adoptent le plus souvent une première année faisant office de tronc commun, sans s'interdire pour autant des parcours préfigurant la spécialisation clairement affichée en deuxième année. Les modalités d'enseignement empruntent généralement le modèle classique du présentiel (cours magistraux et travaux dirigés) alors que les LP et nombre de masters mettent en œuvre la formule de l'alternance déclinée en apprentissage et/ou en contrats de professionnalisation selon des modalités à l'hétérogénéité notable mais dictée par l'impératif d'adaptation aux attentes des partenaires professionnels. Si les dispositifs de validation des acquis de l'expérience ou professionnels (VAE/VAP) sont bien répertoriés dans la plupart des formations, les données fournies, pour le moins sommaires, ne permettent pas en revanche d'en jauger la réelle portée.

La professionnalisation est prise en compte par l'ensemble des formations nonobstant l'inévitable contraste engendré par la typologie des diplômes. Ainsi les LP s'avèrent pleinement engagées dans cette démarche qu'attestent les dispositifs d'alternance, au premier rang desquels l'apprentissage (qu'il serait judicieux d'étendre davantage), le stage long, le projet tuteuré et les procédés de suivi (du livret objectivant le tutorat à l'appui fourni par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle ou toute autre structure du même type). Cependant, les licences demeurent nettement en retrait tant dans l'affichage de modules de préprofessionnalisation que dans l'opportunité d'effectuer des stages, rarement prévus (si ce n'est en troisième année), au surplus, exceptionnellement obligatoires. Par ailleurs, les masters tendent à reproduire une césure entre la première année, prorogeant le modèle de licence et la carence corrélative du stage et une deuxième année (exception faite du parcours recherche), intégrant la professionnalisation, matérialisée

par le stage à durée variable de deux à six mois selon les cas (les masters ouverts à l'apprentissage sur les deux années du cycle échappent à cet écueil). Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), quoique non toujours actualisées, n'appellent pas de remarques particulières. La place de la recherche demeure sans surprise secondaire dans les licences et LP à l'opposé des masters même si les données fournies peuvent apparaître à l'occasion succinctes, à l'image du mémoire dont la teneur n'est pas toujours clarifiée, variant entre exercice assumé de recherche et rapport densifié de stage.

La pédagogie fait appel au numérique, mais sur un mode trop souvent mineur, par l'usage standardisé de l'espace numérique de travail (ENT), de la plateforme *Moodle*. Certaines LP vont plus loin en proposant des *serious game* ou la prise en mains de logiciels professionnels (LP *Métiers du notariat*). Quelques formations ne reculent pas devant l'innovation pédagogique comme la pédagogie inversée proposée dans certaines LP ou la mise en situation réelle tels les procès simulés du master *Droit*.

L'ouverture internationale des formations reste singulièrement perfectible : outre la faible mobilité étudiante susmentionnée, tout juste estompée par le dispositif *Erasmus mundus*, l'enseignement des langues privilégiant l'anglais, jusqu'à le monopoliser, et les quelques cours clairsemés professés en ladite langue, corroborent le constat.

Pilotage des formations

De manière générale, les équipes pédagogiques constituées pour mettre en œuvre et animer les formations sont, du point de vue de la composition disciplinaire, bien équilibrées et en harmonie avec les objectifs pédagogiques affichés. En outre, dans leur majorité, ces équipes accordent une place satisfaisante aux intervenants issus du monde socio-économique, tant en nombre que s'agissant des volumes horaires d'enseignement qui sont confiés à ces derniers. Au-delà de ce constat d'ensemble, on observe toutefois quelques situations particulières dans lesquelles apparaissent des déséquilibres prononcés qui nécessiteraient sans doute une certaine vigilance. Ainsi, dans certaines licences professionnelles, du fait de la présence en grande nombre d'intervenants provenant du monde professionnel, la place qui revient aux enseignants-chercheurs au sein des équipes pédagogiques est réellement trop réduite pour garantir une pleine maîtrise du pilotage, par l'Université, des formations concernées. C'est le cas notamment des licences professionnelles *Assurance, banque, finance : supports opérationnels* ; *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* ou encore *Métiers du marketing opérationnel* qui, toutes, intègrent peu, voire très peu, d'universitaires dans leur équipe. A l'inverse, quelques, rares toutefois, licences professionnelles mobilisent un nombre d'intervenants des milieux socio-économiques parfois tout juste suffisant au regard des finalités de ce type de formation en matière d'insertion professionnelle. Les mentions de masters du regroupement examiné ici sont quant à elles globalement épargnées par de tels déséquilibres. Enfin, on peut regretter que, faute de précisions à propos des fonctions et métiers exercés par les intervenants extérieurs mobilisés dans les équipes pédagogiques, il soit souvent difficile de déterminer si ceux-ci disposent réellement d'une expérience professionnelle qui corresponde aux débouchés des diplômes proposés.

En matière de pilotage opérationnel, les formations concernées s'appuient toutes sur l'existence de conseils de perfectionnement dont la généralisation à l'échelle de l'Université est présentée par celle-ci comme un point fort de sa politique de formation. Dans leur grande majorité, ces conseils semblent se réunir une à deux fois par an. Reste que, bien souvent, les informations disponibles quant à la composition, les attributions et le mode de fonctionnement concret de ces conseils sont bien trop imprécises pour que l'on soit en mesure de déterminer si ceux-ci constituent réellement un levier efficace en matière d'animation et d'amélioration des formations (et ce d'autant plus que les comptes rendus de ces conseils ne sont que très rarement versés aux dossiers d'autoévaluation des formations). On ignore ainsi la plupart du temps si les étudiants prennent part, comme il se doit, à ces conseils, alors même que ces derniers sont censés jouer un rôle central en matière d'analyse des résultats de l'évaluation des enseignements. Dans certaines formations, la composition communiquée indique clairement que ces étudiants ne sont pas associés aux réunions de ces conseils (cela concerne en particulier les licences professionnelles *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* ; *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle* ; *Métiers de l'entrepreneuriat* et *Métiers du marketing opérationnel*). Par ailleurs, en master, on peut s'étonner que le conseil de perfectionnement soit rarement déployé à l'échelle des mentions (chaque parcours ayant son conseil en propre). Au-delà, et quel que soit le niveau de diplôme concerné, il règne, s'agissant du rôle concret dévolu aux conseils de perfectionnement, un certain flou qui, s'il ne constitue en rien le symptôme d'une animation insuffisamment active des formations, laisse cependant planer un doute quant à l'importance qui leur est accordée en matière de pilotage. Le bilan est également mitigé pour ce qui concerne les dispositifs déployés dans le domaine de l'évaluation des enseignements. En la matière, les pratiques d'une formation à l'autre semblent très diverses, certaines équipes réalisant leur propre enquête, d'autres s'en remettant aux résultats de l'évaluation des enseignements conduite, à l'échelle de l'établissement, par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'Université. Il s'ensuit une forte hétérogénéité du contenu des questionnaires adressés aux

étudiants (qui vont d'un simple questionnaire d'évaluation du diplôme à une évaluation circonstanciée matière par matière) et, très logiquement, de la qualité des analyses qu'il est possible de retirer de ces enquêtes.

Les modalités d'évaluation des étudiants sont pour leur part à la fois détaillées, claires, et bien adaptées aux spécificités des différents niveaux de formation (le contrôle continu intégral est ainsi prédominant dans les licences professionnelles, les licences et les masters associant pour leur part des examens terminaux au contrôle continu). En revanche, bien souvent, le suivi de l'acquisition des connaissances et compétences reste à l'évidence embryonnaire, faute, pour les équipes pédagogiques, de pouvoir disposer d'un outil mis en place par l'établissement (du type portefeuille d'expérience et de compétences). Ce point de fragilité ne touche pas cependant les formations en alternance qui peuvent, comme il se doit, s'appuyer sur des livrets de suivi des alternants. Enfin, on observe que, selon les formations et les niveaux de diplômes, les mesures instaurées pour identifier les étudiants en difficulté et proposer à ces derniers une aide à la réussite varie très sensiblement (ce qui peut sembler surprenant compte tenu du fait que l'établissement, dans son dossier d'autoévaluation, fait de la question de la réussite un enjeu essentiel). Des dispositifs d'aide à la réussite sont parfois mis en œuvre en premier cycle (par exemple en licence *Economie et gestion* où un parcours de mise à niveau au premier semestre de la première année de licence (L1) permet aux étudiants de renforcer leurs connaissances en mathématiques, en expression écrite et en anglais), mais on peut regretter leur absence dans certaines mentions (par exemple *Science Politique*), ou bien leur efficacité parfois trop réduite au regard des taux de réussite souvent faibles dans les différentes premières années de licence. Ces dispositifs semblent également peu présents dans les licences professionnelles, ce qui peut s'expliquer par les résultats constatés en matière de réussite au diplôme, souvent tout à fait satisfaisants.

Résultats constatés

Analysée à l'aune de l'évolution des effectifs inscrits, et à l'échelle de l'ensemble du champ, l'attractivité des diplômes proposés est indéniable. Un nombre significatif de formations voient en effet leurs effectifs augmenter ces dernières années, avec des variations naturellement plus ou moins prononcées selon les cas. Toutefois, derrière ce constat général, se dissimulent quelques situations qui révèlent des points de fragilité. En premier cycle, la licence connaît ainsi, depuis 2012, des baisses importantes d'effectifs en deuxième et troisième années qui n'ont pu être qu'en partie enrayées par un recrutement extérieur plus important (sur l'ensemble de la période considérée, les effectifs en troisième année ont ainsi diminué de près de 40 %). La licence *Science politique* affiche pour sa part des effectifs réellement faibles en deuxième et troisième années, du fait, notamment, d'une déperdition importante au terme de la première année qui interroge. Dans leur grande majorité, les licences professionnelles accueillent quant à elles des effectifs conformes à ce à quoi l'on peut s'attendre pour ce type de formations. Certaines, cependant, sont affectées par des fluctuations d'effectifs assez conséquentes, sans que l'on parvienne à en cerner véritablement les motifs (rentrent dans cette catégorie les licences professionnelles *Assurance, banque, finance : supports opérationnels* et *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle*). D'autres, encore, souffrent à l'évidence d'un problème d'attractivité si l'on s'en tient à l'évolution des inscriptions (c'est le cas des licences professionnelles *Management et gestion des organisations* et *Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable*). Enfin, deux des sept mentions de masters du domaine (*Droit* et *Economie de l'entreprise et des marchés*) sont également caractérisées, en première année, par une lente érosion des effectifs qui pourrait légitimement constituer une source d'inquiétude. Naturellement, compte tenu du périmètre important du domaine évalué, on ne peut être surpris de repérer ici et là des évolutions d'effectifs s'écartant de la tendance positive qui se dégage de l'ensemble. Il n'en demeure pas moins que les cas évoqués ici – en particulier en licence – apparaissent suffisamment sérieux pour justifier que leur soit apportée une attention toute particulière.

A certains égards, le bilan qui émerge de l'analyse des taux de réussite des étudiants est de même nature. Dans l'ensemble, les formations du domaine peuvent se prévaloir de taux de réussite tout à fait satisfaisants, et même parfois excellents pour ce qui est de quelques licences professionnelles à l'issue desquelles près de 95 % des étudiants – et parfois, certaines années, 100 % - valident le diplôme (on peut citer ici le cas des licences professionnelles *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle* ; *Métiers du notariat* ; *Sécurité des biens et des personnes*). De nouveau, cependant, le cycle licence affiche des résultats qui viennent en partie obscurcir cette vue d'ensemble. La licence *Administration économique et sociale* et la licence *Droit* enregistrent en effet, en première année, des taux de réussite vraiment très faibles et, corrélativement, des taux d'abandon très importants. Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'il semble que les efforts réalisés jusqu'à présent pour favoriser la réussite des étudiants en première année de licence n'ont produit que peu d'effets. On en veut pour preuve l'exemple offert par la licence *Economie et gestion* où, en dépit de la mise en place d'un parcours de mise à niveau, le taux de réussite a diminué, certes faiblement, et le taux d'abandon augmenté. Il faut toutefois faire remarquer ici les difficultés rencontrées en matière de réussite des étudiants tiennent en grande partie à des éléments qui échappent à la maîtrise des

équipes pédagogiques, comme le fait, par exemple, que de nombreux étudiants doivent exercer un emploi pour financer leurs études.

Le suivi des diplômés repose essentiellement sur les enquêtes réalisées par l'OVE de l'Université, enquêtes qui sont ensuite transmises aux responsables de composantes et de formations. Comme l'indique l'établissement lui-même, les résultats collectés sont souvent imprécis ou incomplets du fait, principalement, des difficultés rencontrées pour obtenir un taux de réponse significatif de la part des étudiants, diplômés ou non, qui ont quitté l'université (difficultés qui affectent tout particulièrement les licences). En conséquence, si la volonté d'assurer un suivi du devenir des étudiants le plus rigoureux possible ne saurait être remise en cause, la procédure de collecte des informations mise en œuvre pour cela produit des résultats d'une qualité extrêmement variable d'une formation à l'autre (au point qu'un état des lieux circonstancié conduirait à dresser ici un inventaire sans doute trop long). L'hétérogénéité qui en résulte est d'autant plus grande que, pour des raisons qui se comprennent parfaitement, certaines équipes pédagogiques ont pris le parti de compléter les enquêtes de l'OVE par des dispositifs de suivi adossés aux réseaux et à des associations du type « bureau des étudiants ». Les résultats obtenus en pareil cas laissent à penser que le développement, à grande échelle, d'un réseau d'anciens étudiants du domaine serait sans doute d'une grande aide pour résoudre en partie les difficultés rencontrées pour obtenir des taux de réponse significatifs.

Ces difficultés n'empêchent pas pour autant la plupart des formations de disposer d'informations suffisamment précises pour mesurer l'insertion professionnelle des diplômés. De manière générale, celle-ci se situe à des niveaux satisfaisants (au sens où ceux-ci sont conformes à ce qu'il est de coutume d'observer dans les formations du domaine *Droit, économie, gestion*). C'est le cas pour la majorité des mentions de masters et d'un peu plus de la moitié des licences professionnelles du champ (étant entendu que, dans certains cas, l'information disponible ne permet pas de se prononcer pour des raisons déjà évoquées). Plus d'un tiers des licences professionnelles présentent toutefois des taux d'insertion professionnelle qui paraissent réellement faibles pour ce type de formation, ainsi que, parfois, des fonctions occupées par les diplômés dont l'adéquation avec les métiers visés est faible. Ces faibles taux d'insertion s'expliquent manifestement bien souvent par des taux de poursuite d'études bien trop élevés, atteignant même 70 %, pour des diplômes dont la visée principale est une insertion professionnelle immédiate. Il y a sans doute là matière à s'interroger sur le positionnement et les finalités des formations concernées, même si, dans certains cas, la faiblesse des taux de réponse des diplômés aux enquêtes de suivi fait planer un doute sur la réalité de l'ampleur du problème. Enfin, les masters enregistrent un nombre très faible de poursuite en doctorat.

POINTS D'ATTENTION

Comme cela a déjà été évoqué, les difficultés rencontrées par les licences du domaine en matière de réussite des étudiants semblent suffisamment importantes pour qu'y soit accordée une vigilance toute particulière. Toutes les licences sont en effet affectées par des taux d'abandon élevés au cours de la première année (dont certains sont même en augmentation). Il s'ensuit très logiquement des baisses d'effectifs très conséquentes à l'entrée de la deuxième année, au point que le nombre d'inscrits en devient parfois vraiment réduit. Si l'on comprend très bien qu'il y a une limite - notamment en termes de moyens humains et financiers – au déploiement d'une aide à la réussite renforcée en première année, il n'en demeure pas moins qu'une réflexion approfondie sur les facteurs principaux de l'abandon en première année (selon les profils des bacheliers, ou encore selon les disciplines proposées) permettrait sans doute de mettre en œuvre des actions très ciblées à destination de certains étudiants (seule la licence *Economie et gestion* semble s'être engagée dans cette voie).

Le positionnement de quelques licences professionnelles fait quant à lui également question, soit parce que celles-ci enregistrent des baisses d'effectifs, soit en raison de faibles taux d'insertion professionnelle consécutifs à des poursuites d'études trop importantes. Il conviendrait en particulier de s'interroger sur les raisons qui expliquent de tels taux de poursuite d'études, *a fortiori* si celle-ci s'effectue dans un master du domaine, afin de déterminer, notamment, si cela résulte de l'absence de perspective d'insertion professionnelle au sortir de la licence, ou bien de contenus et d'objectifs de formation qui s'écartent de ce qu'est la finalité d'une licence professionnelle.

Dans un autre registre, la dimension internationale du domaine, clairement déficiente, et d'ailleurs lucidement diagnostiquée, justifierait une action résolue, transcendant les périmètres étriqués des composantes, à l'échelle certainement de l'établissement mais d'abord d'un véritable champ de formation assumé tel quel.

Enfin, quelques formations nécessitent une vigilance particulière. C'est notamment le cas de la filière science politique (licence et master). La restructuration de celle-ci est certes engagée, notamment en master, mais il conviendrait de repenser le positionnement au sein de la politique de formation de l'établissement et de s'interroger sur l'attractivité, ce faisant sur les objectifs assignés, au regard d'une préoccupante dégradation des effectifs. La licence professionnelle *Management et gestion des organisations* souffre pour sa part de nombreuses fragilités (faible attractivité, forte poursuite d'études, absence de partenariats professionnels, existence de formations concurrentes), au point de conduire à s'interroger sur la pertinence de ses objectifs de formation et ses perspectives de développement. Enfin, on se doit d'attirer ici l'attention sur le cas de deux licences professionnelles – *Métiers de l'entrepreneuriat* et *Métiers du marketing opérationnel* - qui ont en commun, non seulement de n'afficher aucun partenariat socio-économique dans le secteur d'insertion visé, mais aussi de ne faire état d'aucunes données en matière d'insertion professionnelle des diplômés (ce qui est pour le moins étonnant s'agissant de ce type de formation et constitue un point faible de grande importance).

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

Le domaine *Droit, économie, gestion* de l'Université Paris Descartes comprend 24 formations (2 licences, 10 masters et 13 licences professionnelles-LP) relevant des sciences juridiques, économiques et de gestion, la dominante santé de l'université permettant des déclinaisons dans l'un et l'autre de ces domaines, tant au niveau des licences générales qu'au niveau de certaines mentions de master.

En sciences juridiques, l'offre est composée d'une licence mention *Droit* et de six mentions de master : *Droit privé* ; *Droit notarial* ; *Droit des affaires* ; *Droit public* ; *Droit de la santé* ; *Histoire du droit*. Elle ne comporte pas de licence professionnelle.

En sciences économiques et de gestion, les formations sont structurées autour d'une licence générale *Économie gestion*, de deux masters en *économie (Monnaie, banque, finance, assurance* cohabilité avec l'Université Paris 13 et *Économie de la santé*), de deux masters en gestion (*Management* et *Comptabilité, contrôle, audit* (*CCA*)), et de treize LP en gestion (*Assurance, banque, finance : supports opérationnels* ; *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* ; *Management des activités commerciales* ; *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle* ; *Sécurité des biens et des personnes* ; *Métiers de la GRH : assistant* ; *Intervention sociale : accompagnement social* (cohabilitée avec l'Université Paris 13) ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable* (cohabilitée avec l'Université Paris 13) *; Gestion des structures sanitaires et sociales* ; *Métiers du commerce international* ; *E-commerce et marketing numérique* ; *Métiers du tourisme : conception des produits touristiques* ; *Services à la personne*, cette dernière LP n'ayant ouvert qu'à la rentrée 2017 et n'étant donc pas concernée par la présente évaluation.

Pour l'essentiel, les formations sont ouvertes à des publics de formation initiale classique ; elles sont parfois ouvertes à des publics de formation continue ou à l'apprentissage. En ce qui concerne plus spécifiquement les LP, elles sont fréquemment proposées en alternance (en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation), et souvent ouvertes à la formation continue (avec toutefois des effectifs plus réduits).

Les formations sont proposées par la Faculté de droit et par l'Institut universitaire de technologie (IUT) Paris Descartes, cette dernière composante portant l'essentiel des licences professionnelles.

AVIS GLOBAL

L'inscription dans la politique de l'établissement en matière de formation

Université pluridisciplinaire se définissant comme « l'Université des sciences de l'homme et de la santé », Paris Descartes, pour le domaine Droit, économie, gestion, a su tirer parti de cette dominante santé pour valoriser plusieurs formations (parcours bi-diplômant *Droit-santé* de la licence *Droit*, parcours bi-diplômant *Économie-gestion/Sciences pour la santé* pour la licence *Économie-gestion,* master *Droit de la santé*, master *Économie de la santé)*. Il existe également des interactions possibles à l'intérieur du domaine, avec en particulier un parcours bi-diplômant de licence *Droit – économie - gestion*. Les LP sont groupées autour de thématiques identifiées, comme les activités du secteur sanitaire et social (3 LP), les activités commerciales (4 LP), et les activités bancaires (2 LP). Deux LP ont des positionnements plus isolés (LP *Gestion des ressources humaines* et LP *Sécurité des biens et des personnes*).

L'attractivité de la plupart des formations, les taux de réussite et l'insertion professionnelle des diplômés – même si cette dernière pourrait être mieux suivie et s'avère très insuffisante dans le cas de certaines LP – montrent une bonne inscription des formations dans la politique de l'établissement.

La pertinence et la cohérence propres de l'ensemble

L'offre de formation apparaît globalement cohérente. Elle est valorisée par une transversalité bienvenue, dont les parcours bi-diplômants de niveau licence portent témoignage.

Cette cohérence se vérifie pour les formations en sciences juridiques, dont la situation paraît satisfaisante, y compris dans les déclinaisons internationales proposées (délocalisations ; adossement international du

master *Droit de la santé*…). Pour autant, au niveau master, certaines spécialités pourraient être repositionnées (par exemple la spécialité *Droit et gestion bancaire du patrimoine* du master *Droit privé*).

Concernant les formations en sciences économiques et de gestion, le master *Économie de la santé,* du fait de la faiblesse de ses effectifs et sa structure pédagogique, interroge sur son positionnement. L'absence d'un département dédié en économie et gestion au sein de la Faculté de droit représente un handicap en termes de lisibilité. Par ailleurs, certaines mentions, spécialités ou parcours, de licence ou de master, sont portées par l'IUT (par exemple le master *CCA*), ce qui se traduit par un adossement insuffisant à la recherche. Pour ces formations, le déficit en termes d'enseignants-chercheurs, notamment en sciences de gestion, constitue une autre source de fragilité. La grande majorité des LP sont portées par les départements *Carrières sociales*, *Gestion des entreprises et des administrations* (GEA) et *Techniques de commercialisation* (TC) de l'IUT Paris Descartes, et correspondent à leurs domaines d'expertise respectifs. *A contrario*, le portage de la LP *Métiers du tourisme* par la Faculté de droit interroge, compte tenu de l'importance des enseignements en management dans cette formation.

Le potentiel d'affichage stratégique

Certaines formations bénéficient d'un ancrage solide au sein du domaine. Elles ont su tisser des liens étroits avec le milieu professionnel et, plus largement, avec le milieu socio-économique. Tel est le cas notamment des LP et de plusieurs mentions de master, aussi bien en droit qu'en gestion. Les liens se traduisent par l'intervention significative des professionnels dans l'offre de formation – au risque, parfois, d'un déséquilibre de l'équipe pédagogique –, par des partenariats souvent institutionnalisés et par la participation fréquente de professionnels aux conseils de perfectionnement. Pour d'autres formations, les liens avec le milieu socio-économique sont moins établis.

L'ouverture et le développement à l'international revêtent des formes diverses : délocalisations, double-licence, mobilités enseignante et étudiante, adossement à des laboratoires d'institutions universitaires étrangères… Généralement de qualité, ils ont toutefois une intensité variable suivant les formations. Plusieurs formations proposent à leurs étudiants de passer des certifications en anglais. Certaines formations intègrent les langues étrangères dans les cours de spécialité, parfois en dispensant ces cours en anglais (LP *Management des activités commerciales* par exemple), parfois en intégrant la dimension interculturelle. La LP *Management international appliqué au développement durable* s'appuie sur des partenariats académiques pour développer des échanges internationaux.

L'environnement recherche des formations apparaît dans l'ensemble solide au niveau master, comme en témoignent les différents laboratoires d'adossement labellisés. Le lien des LP à la recherche est très inégal. Dans certains cas, les équipes pédagogiques comptent un nombre satisfaisant d'enseignants-chercheurs, parfois très impliqués sur des thématiques d'enseignement en lien avec leurs domaines de recherche ; dans d'autres cas, ce nombre est anormalement faible (LP *Management des activités commerciales*, LP *Assurance, banque, finance : supports opérationnels*).

La capacité de coordination et/ou de mutualisation(s) à l'intérieur de l'ensemble des formations

Il existe une bonne coordination entre le niveau licence générale et le niveau master, avec de fortes poursuites d'études (près de 95 %) en particulier au sein de l'Université Paris Descartes (environ 75 % des étudiants poursuivent en droit et 60 % en gestion à Paris Descartes, ce qui peut s'expliquer par la diversité des mentions de master en droit plus importante qu'en gestion). En revanche, la liaison est souvent faible, voire inexistante, entre les deuxièmes années de licence (L2) et les LP. La progressivité des parcours et la mutualisation sont globalement satisfaisante. Cependant, on observe peu de collaborations entre LP parfois voisines.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Dans leur ensemble, les formations du domaine *Droit, économie, gestion* de l'Université Paris Descartes exposent clairement les connaissances attendues et les compétences personnelles et professionnelles correspondantes. Les débouchés (professionnels ou poursuite d'études) sont clairement identifiés. Les enseignements proposés sont bien adaptés aux objectifs scientifiques et professionnels poursuivis. La finalité professionnelle des LP est avérée par le choix fréquent de l'alternance, la forte place de l'apprentissage, la présence des professionnels, les contenus pédagogiques, etc.

Les objectifs des formations délocalisées sont bien renseignés (licences *Droit* et *Économie et gestion*, master *Droit des affaires*, spécialité *Droit du développement durable* du master *Droit public*, master *Économie de la santé* délocalisés à Abu Dhabi). Ces formations sont comparables à celles proposées par l'établissement tout en étant adaptées en fonction des spécificités locales. Une convention a été passée avec l'Université de La Réunion depuis la rentrée 2017 pour la LP *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative, et socioculturelle*.

Cependant, les objectifs de certaines formations mériteraient d'être précisés ou font apparaître quelques incohérences :

- l'objectif affiché de professionnalisation des LP est contredit par le nombre important des poursuites d'études en master, même s'il s'agit souvent de masters réalisés en alternance à la demande des entreprises d'accueil ;
- la LP *Sécurité des biens et des personnes* s'appuie sur un nombre d'heures de formation insuffisant ;
- la LP *Métiers du tourisme – conception de produits* vise des métiers proches d'un niveau master, et les compétences visées par cette LP ne sont pas clairement définies ;
- le master *Économie de la santé* comporte une forte mutualisation (première année - M1 et deuxième année - M2) avec la spécialité *Risque, assurance, décision* (RAD) du master *Monnaie, banque, assurance, décision* de l'Université Paris 13, ce qui laisse à penser qu'il s'agit plutôt d'un parcours de cette mention ;
- la diversité des parcours visés par le master *Management* entraîne un manque de lisibilité.

Positionnement des formations dans l'environnement

Les licences *Droit* et *Économie et gestion* prennent place dans un environnement fortement concurrentiel, sans nuire à leur attractivité. Certains parcours bi-diplômants (*Droit – économie - gestion* ; *Droit - santé*) sont intéressants. Les LP se justifient pleinement, soit par une spécificité leur donnant une plus-value indéniable, soit parce que le bassin d'emploi est à très fort potentiel. Les LP correspondent à la demande des entreprises et des collectivités grâce à des partenariats nombreux, actifs et pertinents. Les masters sont aussi soumis à un environnement concurrentiel fort dans le domaine juridique (spécialement les mentions *Droit privé*, *Droit notarial* et *Droit des affaires*), mais aussi en gestion (masters *Management* et *CCA*).

Les liens avec le milieu socio-économique sont souvent importants et se traduisent par des interventions de professionnels et des partenariats avec divers organismes, institutions ou entreprises (masters *CCA*, *Droit des affaires*, *Droit notarial*, *Droit public*, *Droit de la santé*). À l'inverse, certaines formations doivent plus développer ces liens (masters *Droit privé*, *Histoire du droit* et *Management*, principalement). Concernant les licences, les liens avec le tissu socio-économique sont plus développés pour la licence *Droit*, qui bénéficie de nombreux partenaires, que pour la licence *Économie et gestion.* En ce qui concerne les LP, les nombreux partenariats professionnels se manifestent à travers les interventions pédagogiques prises en charge par les professionnels, mais aussi à travers une association étroite à la définition et à l'actualisation des contenus pédagogiques en fonction des transformations des métiers. Cependant, ces LP fonctionnent le plus souvent sans lien particulier avec l'offre de formation locale (pas de passerelle L2/LP).

Au niveau master, les liens avec la recherche sont satisfaisants. Ils se manifestent essentiellement par l'adossement à des laboratoires de recherche, le plus souvent Équipes d'Accueil. Ils se traduisent aussi par la participation des étudiants à des colloques (par exemple masters *Droit privé* et *Droit public*). Cependant, l'adossement à la recherche est très faible pour le master *CCA* : il y a certes une initiation à la recherche sous forme de cours de méthodologie permettant d'aborder la réalisation d'un mémoire, mais les intervenants sont essentiellement des professionnels et des enseignants de l'IUT ou de lycée, et la dimension théorique de la formation n'est pas mise en exergue. Pour les LP, l'implication des enseignants-chercheurs est très inégale d'une formation à l'autre et il serait enrichissant d'inclure plus de travaux issus de la recherche, notamment sur la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises), le *e*-commerce, l'impact du numérique, etc.

L'ouverture à l'international pour les licences *Droit* et *Économie et gestion* se fait grâce à une délocalisation à Abu Dhabi et, pour la licence *Droit*, à un partenariat avec l'Université de Turin (double diplôme). Cependant, si de nombreux accords de coopération ont été passés, notamment dans le cadre d'Erasmus, la mobilité internationale des étudiants de licence est relativement faible. Pour les masters, l'ouverture à l'international est satisfaisante : elle se traduit par la mobilité des étudiants, notamment via Erasmus, par la délocalisation de certaines spécialités à Abu Dhabi, mais aussi par des partenariats avec des institutions d'autres pays (par exemple, le Brésil, l'Argentine et le Canada pour le master *Droit privé*). Dans l'ensemble, il existe très peu de

collaborations et de mobilités à l'international au niveau des LP, ce qui s'explique du fait de l'alternance. Néanmoins, l'intérêt pour certaines formations de développer la dimension internationale est évident.

Organisation pédagogique des formations

L'organisation pédagogique de la majorité des formations repose sur la spécialisation progressive des étudiants. C'est le cas pour les licences générales, organisées autour de semestres de tronc commun permettant une orientation des étudiants vers les parcours de L3, ainsi que pour la majorité des formations de master : le M1 a pour objectif de consolider les connaissances conceptuelles et techniques et conduit à une spécialisation en M2 clairement identifiée. C'est également le cas pour les LP, avec l'enseignement des fondamentaux suivis de mises en pratique (projets, stages ou périodes en entreprise).

La professionnalisation est mise en œuvre la plupart du temps à travers des stages (d'un à six mois). Toutefois, ils demeurent encore facultatifs en licence *Droit*, pour deux des parcours de la licence *Économie et gestion* (*Économie et gestion des entreprises*, *Gestion des ressources humaines dans les organisations*), ainsi qu'en première année de certains masters de droit. L'apprentissage constitue un autre levier de professionnalisation, mais peu de masters sont ouverts à l'alternance (à l'exception du master *CCA* ; de la spécialité *Ingénierie des ressources humaines* du master *Management*, des spécialités *Droit et gestion du patrimoine* et *Droit des activités numériques* de la mention *Droit privé*, des spécialités *Droit des industries et des produits de santé* et *Santé, prévoyance et protection sociale* de la mention *Droit de la santé*). La professionnalisation se fait aussi par l'intervention de professionnels dans les enseignements ; au niveau licence générale et LP d'unités d'enseignement contribuant à la construction des compétences professionnelles et pré professionnelles (ateliers CV, projets tuteurés…) ; pour les formations de droit, de modalités pédagogiques basées sur des mises en situation (clinique juridique, exercices d'arbitrage, de négociation, exercices d'éloquence, approche par projet, quiz…) et enfin par la large place faite à l'alternance et à l'apprentissage en LP.

La même diversité d'approche se traduit sur la place accordée au numérique au-delà de l'ENT (espace numérique de travail). Certaines formations, comme la licence *Économie et gestion,* ont commencé à généraliser la mise en ligne des cours ; le master *Management* a ainsi mis en place un module d'*e learning* pour les langues étrangères. Certaines LP commencent à développer un usage plus ambitieux des outils numériques (deux LP liées au commerce et la LP *Métiers de la GRH*). Au regard du label « Grande école numérique » de l'IUT de Paris Descartes, il serait intéressant de mieux intégrer les enjeux du numérique en fort développement dans certains secteurs d'activité (métiers de la GRH, Assurance banque finance, Commerce et Tourisme).

La place de la recherche, dans certaines formations, se réduit à l'intervention des enseignants-chercheurs, en nombre parfois insuffisant. C'est le cas pour la licence *Economie et gestion*, les LP et, ce qui est préoccupant, pour les masters *CCA* ou *Management*. Ces deux masters se caractérisent par la faiblesse du nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans les enseignements, mais aussi par l'absence de formation à la recherche et par la recherche. Les masters *Droit privé*, *Droit notarial* et *Droit des affaires* laissent une place relativement faible accordée aux activités en lien avec la recherche. Dans d'autres masters, le lien entre enseignement et recherche est relativement fort (par exemple masters *Économie de la santé*, *Droit de la santé* et *Histoire du droit)*.

Pilotage des formations

Les équipes pédagogiques présentent des disparités importantes : satisfaisantes et équilibrées entre enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels, pour plusieurs d'entre elles, principalement liées aux disciplines juridiques ou laissant une place excessive aux professionnels ou à l'inverse, accueillant trop peu de représentants du monde professionnel (masters *Histoire du droit* et *Économie de la santé*).

Une faiblesse récurrente réside dans l'absence de conseils de perfectionnement conformes à la règlementation : soit qu'un tel conseil n'existe pas (master *CCA* par exemple), soit qu'il ne se réunisse que trop rarement (réunion tous les deux ans seulement pour le master *Histoire du droit*), soit qu'il ne soit pas correctement composé (pas de représentants des milieux professionnels pour le master *Droit des affaires* ; pas de représentants des étudiants pour le master *Droit de la santé,* LP *Sécurité des biens et des personnes*, LP *E-commerce et marketing numérique*) ; soit qu'il soit prévu au niveau des parcours, mais manque au niveau de la mention (masters *Droit public* et *Droit privé*, par exemple). Le processus d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants est clairement défini pour la licence *Économie et gestion* et le master *Droit de la santé* ; les résultats en sont transmis au conseil de perfectionnement pour analyse. Les autres formations pourraient s'en inspirer.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances sont globalement satisfaisantes. Pose cependant question l'absence d'évaluation des stages dans le master *Histoire du droit*. L'approche compétence commence à être mise en place dans certaines formations ; elle mérite d'être généralisée et approfondie. Pour les LP, les modalités d'évaluation des étudiants renvoient le plus souvent au contrôle continu ; sauf exceptions, le suivi des compétences est sérieux et régulier (présence de livrets d'étudiants ou d'alternance qui récapitulent les compétences et les connaissances devant être maîtrisées).

Les recrutements, aux niveaux master et LP et pour les parcours bi-diplômants et d'excellence des licences générales, se font classiquement par une sélection sur dossier et éventuellement entretien oral. Cependant, il est difficile d'apprécier les modalités de recrutement au regard des informations contenues dans les dossiers.

Résultats

Pour les deux licences générales, les effectifs sont en augmentation et les résultats demeurent comparables aux moyennes nationales avec des taux de réussite meilleurs pour les étudiants titulaires d'un baccalauréat général. Dans leur grande majorité, ces étudiants poursuivent leurs études en master ; encore peu optent pour une année de césure, une insertion professionnelle ou même une spécialisation dans les LP proposées par l'établissement.

Concernant les LP, les effectifs annuels sont de l'ordre d'une vingtaine d'étudiants, à l'exception des deux LP de la mention *Assurance, banque, finance* dont les effectifs annuels sont compris entre 100 et 130. Dans leur ensemble, ces LP constituent des formations attractives. Cependant, la majorité des étudiants recrutés proviennent des filières IUT et BTS, et de ce fait les recrutements n'apparaissent pas suffisamment diversifiés, à deux exceptions près (LP *Gestion des ressources humaines* et LP *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle* qui accueillent une part significative d'étudiants de L2). Les taux de réussite sont très bons et les taux d'abandon en cours de formation sont très faibles voire nuls la plupart du temps.

Concernant les masters, l'offre de formation est attractive, comme le montre l'importance des effectifs notamment en M2, à l'exception des masters *Économie de la santé* et *Histoire droit*, qui voient leurs effectifs, déjà faibles, baisser. Les taux de réussite sont satisfaisants en M1 et en M2 (supérieurs à 90 %, sauf pour le M2 de la mention *Management* avec 80 %). Le suivi des diplômés est réalisé par des enquêtes de l'établissement à 6 mois et à 30 mois, mais la faiblesse du taux de répondants, surtout à six mois, ne permet pas de mener une analyse correcte de l'insertion professionnelle ou de la poursuite en doctorat.

Concernant les LP, à de rares exceptions près, les enquêtes de suivi des diplômés souffrent à la fois de taux de réponses plutôt faibles et d'un manque de données permettant de caractériser les emplois occupés par les diplômés. Considérant l'objectif prioritaire d'insertion professionnelle directe, les taux de poursuite d'études sont souvent trop importants (de 30 % à plus de 80 % des répondants aux enquêtes). De ce point de vue, les LP *Intervention sociale – accompagnement social, Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle,* et *Sécurité des personnes et des biens* constituent des exceptions notables avec des taux d'insertion satisfaisants.

POINTS D'ATTENTION

Points d'attention généraux au niveau du domaine :

- Un déficit de visibilité pour les formations en économie-gestion à l'intérieur de la Faculté de droit sans département d'économie-gestion, ou de gestion ;
- Une faible présence des enseignants-chercheurs, singulièrement en sciences de gestion, dans les formations relevant de ce domaine (licence *Économie et gestion*, masters *Management* et *CCA* et certaines LP) ;
- Pour toutes les LP (à l'exception des LP *Intervention sociale – accompagnement social*, *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle*, *Sécurité des biens et des personnes*), des poursuites d'études excessives en master ;
- Une composition des conseils de perfectionnement non conforme à la réglementation (hormis les LP) et ne s'emparant pas toujours des données des enquêtes (évaluation des formations et des enseignements, insertions professionnelles) pour en tirer des conclusions ;
- Informations insuffisantes sur l'insertion professionnelle, les débouchés et la poursuite d'études en doctorat ;

- Une formalisation parfois insuffisante de l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Une approche compétences qui commence à être mise en place dans certaines formations, et qui mérite d'être généralisée et mieux formalisée ;
- Un usage du numérique limité au regard des transformations importantes de certains métiers (GRH ; Assurance banque finance ; métiers du tourisme…).

Sur l'offre par formation :

- Master *CCA*, rattaché à l'IUT, non adossé à un laboratoire de recherche, ne respectant pas le référentiel diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) et à l'équipe pédagogique déséquilibrée avec une forte présence d'enseignants non titulaires et un trop faible nombre d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion (cinq EC dont deux en sciences de gestion) ;
- Master *Économie de la santé* : faible insertion professionnelle et peu d'intervenants professionnels ;
- LP *Assurance, banque, finance – supports opérationnels et conseillers*, *Métiers du commerce international*, *Management des activités commerciales*, *E-commerce et marketing numérique*, *Métiers de la GRH : assistant*, *Gestion des structures sanitaires et sociales* faisant état de taux de poursuite d'études excessifs (entre 40 et 80 %) ;
- LP *Sécurité des biens et des personnes* : volume des enseignements insuffisant (324 heures) par rapport à la réglementation ;
- *LP Métiers du tourisme – conception de produits touristiques* : métiers ciblés proches d'un niveau master, compétences visées pas clairement identifiées, et dispositifs d'alternance à définir plus précisément.

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Licence Économie
- Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention

Fiche d'évaluation de la formation relevant de la synthèse de l'Université Paris 13 :

- Master Analyse et politique économique

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE ÉCONOMIE

Établissement : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Economie*, parcours *Sciences économiques et sociales* (*SES*), proposée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Géographie, histoire, économie et sociétés (GHES) de l'Université Paris Diderot est une formation générale centrée sur la discipline économique avec une ouverture sur les disciplines juridique, sociologique et de gestion. Les quatre premiers semestres constituent un tronc commun, la troisième année offrant un choix entre deux options en plus d'un tronc commun : l'option *Economie-gestion* et l'option *Ressources humaines*. L'objectif principal de la formation est de permettre aux étudiants une poursuite d'études en master. Les enseignements sont dispensés dans les locaux de l'UFR GHES.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la licence, clairement expliqués dans le dossier, consistent à donner l'accès au master mais également à permettre une insertion professionnelle à l'issue de la formation. Les connaissances et les compétences acquises par les étudiants rendent accessibles des emplois en fonction de l'option choisie (assistant au sein d'un service de ressources humaines ou de gestion en entreprises, notamment). Les diplômés privilégient une poursuite d'études en master dont celui proposé par l'établissement en relation forte avec la licence *Economie* : le master *Métiers des études, du conseil et de l'intervention* (*MECI*) avec la spécialité en deuxième année de master (M2) de consultants et chargés d'études socioéconomique (CCESE).
Positionnement dans l'environnement
La licence *Economie* est le seul diplôme du domaine Droit, économie, gestion proposé par l'établissement. Par rapport aux autres licences d'économie offertes dans la région, ce diplôme trouve une relative originalité par son ouverture aux sciences sociales ainsi qu'à la gestion. Un partenariat avec l'UFR de mathématiques de l'établissement permet aux étudiants de la licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (*MIASHS*) de suivre les cours d'économie de la licence. Depuis 2016-2017, une double licence *Géographie et économie* est proposée dans le cadre d'un partenariat entre l'UFR GHES et l'Université de Villetaneuse-Paris 13, mais la place du département d'économie dans cette relation n'est pas spécifiée. En particulier, le dossier ne précise pas explicitement les cours de la licence d'économie éventuellement suivis par les étudiants de cette double licence. Deux projets de collaboration sont indiqués : avec la licence *Economie et gestion* de l'Université Paris Descartes d'une part, et avec la filière commerce international de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INaLCO), d'autre part.

La relation avec la recherche est attestée par l'appartenance de 11 des 16 membres du département d'économie au laboratoire LADYSS (Dynamiques sociales et recomposition des territoires).

Aucune relation institutionnelle n'est établie avec le monde socio-professionnel (entreprises ou associations) et la formation apparaît peu ouverte sur l'environnement économique et social.

Un grand nombre d'accords (notamment Erasmus +) existe mais le dossier ne donne pas d'informations détaillées sur les partenaires.

Organisation pédagogique

La formation présente une architecture pertinente des enseignements qui permet aux étudiants un apprentissage progressif et une spécialisation par le choix d'une option en troisième année de licence (L3). Les enseignements sont dispensés en présentiel. La formation peut être suivie en formation continue, en apprentissage ou après une validation des acquis de l'expérience (VAE), mais aucune donnée chiffrée n'atteste de l'effectivité de ces possibilités.

Les étudiants ayant des contraintes spécifiques sont accueillis dans la formation (sportifs de haut niveau, étudiants en situation de handicap).

La place de la professionnalisation apparaît limitée à l'unité d'enseignement (UE) Projet personnel professionnel au semestre 3 qui permet aux étudiants de réfléchir sur leur perspective d'insertion et de poursuite d'études.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) indique clairement les compétences acquises ainsi que les types d'emplois auxquels les diplômés peuvent postuler, mais devrait être complétée par une présentation des enseignements.

Aucune initiation à la recherche n'est proposée aux étudiants alors que l'objectif principal du diplôme est l'accès au niveau master.

Les étudiants sont formés aux nouvelles technologies par l'UE Outils informatique et bureautique au second semestre de la première année de licence (L1) et les UE Informatiques et Statistiques aux deux semestres de deuxième année de licence (L2). Les étudiants peuvent passer la certification informatique et internet (C2i). Hormis la possibilité d'utiliser la plateforme, aucune innovation pédagogique particulière n'est mise en œuvre.

L'enseignement des langues est assuré dans le cadre d'une UE chaque année, le volume horaire total n'étant que de 66 heures de travaux dirigés (TD).

La mobilité étudiante reste limitée (neuf sortants et une quinzaine d'entrants en 2016-2017), sans autre précision sur la durée des séjours, les semestres concernés, etc.

Pilotage

L'équipe pédagogique comprend 13 enseignants-chercheurs (neuf maîtres de conférences et quatre professeurs d'université) qui sont tous économistes, un enseignant agrégé (PRAG) et un professionnel associé (PAST). Trois professionnels (y compris l'intervenant de statut PAST) assurent des cours en relation avec leurs activités.

Les questions relatives à la formation sont traitées au sein du département d'économie qui se réunit tous les deux mois, ces réunions concernent tous les diplômes relevant du département.

La licence est pilotée par une équipe de direction composée du responsable de la formation, des trois responsables d'année et des deux responsables de la scolarité. Un comité de perfectionnement regroupe la direction de l'UFR et les responsables des diplômes. La périodicité des réunions n'est pas précisée. La licence n'est pas dotée d'instance spécifique et les étudiants ne sont pas représentés au sein du département ou du comité de perfectionnement.

Les enseignements font l'objet d'une évaluation par les étudiants à l'aide d'un questionnaire, un taux de réponse de 40 % est cité pour les étudiants de L3 option *Economie-gestion* en 2016-2017. Les résultats font l'objet d'une analyse au sein du département mais aucun procès-verbal de réunion ne permet de mesurer la prise en compte de ces évaluations. L'établissement organise également une évaluation annuelle des formations mais aucune précision n'est fournie quant aux résultats et à une comparaison avec l'évaluation menée par le département.

Pour les UE comprenant des enseignements en cours et en TD, l'évaluation est réalisée par deux épreuves écrites ou orales pour le contrôle continu comptant pour 50 % de la note et une épreuve écrite terminale représentant 50 % de la note de l'UE. Les jurys comprennent de nombreux membres ayant des responsabilités dans la formation, le département, l'UFR, le laboratoire de recherche et le master *MECI*.

Les compétences acquises par les étudiants ne font pas l'objet d'un suivi à l'aide d'un livret de l'étudiant ou d'un portefeuille de compétences ; mais dans le cadre de l'UE Projet personnel professionnel du semestre 3 en L2, les étudiants sont amenés à réfléchir sur leurs compétences en relation avec leur projet. Le supplément au diplôme intégré au dossier devrait être revu afin d'être rendu plus lisible. Un cours de mise à niveau volontaire en mathématiques est proposé au premier semestre. La treizième semaine des semestres est affectée à des cours de soutien. Les dispositifs de soutien sont peu présents mais les effectifs peu élevés dans chaque année permettent d'assurer un suivi individualisé des étudiants.

Résultats constatés

Sur la période 2012-2016, la formation accueille en moyenne environ 120 étudiants en L1, 110 en L2 et près de 90 en L3. Si les effectifs sont stables en L1, ils diminuent en L2 (de 139 en 2011-2012 à 87 en 2015-2016) et en L3 (de 106 en 2012-2013 à 77 en 2015-2016). Ces évolutions ne sont pas analysées dans le dossier.

Il existe une commission de sélection des dossiers de réorientation et de bacheliers non promo-arrivants en L1, des demandes d'entrées en L2 et en L3 ainsi que des demandes d'entrées des étudiants étrangers. Seule une faible partie de ces demandes est acceptée en raison des capacités d'accueil de la formation, mais ni les critères de sélection ni les volumes sélectionnés ne sont précisés.

Les taux de réussite sont très corrects en particulier pour la L1 (légèrement plus de 50 %) ; en L2, le taux de réussite est proche de 80 % en moyenne ; pour la L3, le taux passe de 68 % en 2011-2012 à 81 % en 2015-2016. Le taux d'abandon en L1 varie entre 7 % et 10 % avec une tendance à la baisse ce qui doit être souligné.

Le suivi des étudiants diplômés est réalisé par l'établissement (Observatoire de la vie étudiante (OVE) et Service de l'orientation et de l'insertion professionnelle (SOI)), soit directement pour les étudiants poursuivant en master dans l'établissement, soit par une enquête auprès des autres étudiants avec un taux de réponse élevé (de 73 % en moyenne). En moyenne, de 2012 à 2015, 35 % des diplômés poursuivent en master au sein de l'établissement, principalement dans le master *MECI*, 37 % dans des masters d'autres universités, notamment dans des masters spécialisés en monnaie, banque, finance et assurance. Seuls 4 % (de un à cinq étudiants selon les années) s'insèrent professionnellement dans des emplois de types employé ou profession intermédiaire.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Enseignements cohérents et assurant la progressivité dans la formation.
- Richesse pluridisciplinaire de la formation.
- Qualité des données de suivi des étudiants diplômés.

Principaux points faibles :

- Absence d'initiation à la recherche.
- Faible dimension professionnelle et faible ouverture sur l'environnement socioéconomique.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation présente une originalité certaine grâce à la bonne ouverture pluridisciplinaire qui s'inscrit dans une structure cohérente et progressive. Toutefois, étant donné l'objectif principal de la formation qui est l'accès au master, un module d'initiation à la recherche en L3 permettrait d'accueillir en master un flux plus important d'étudiants de la licence (environ 25 diplômés seulement intègrent les masters de l'établissement). La formation devrait montrer une ouverture plus large à l'environnement socioéconomique à travers le renforcement des pratiques de stage. Le pilotage de la formation devrait également être plus ouvert et inclure des représentants des étudiants ainsi que les enseignants intervenant dans la formation.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER MÉTIERS DES ÉTUDES, DU CONSEIL ET DE L'INTERVENTION

Établissement : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Métiers des études, du conseil et de l'intervention* (*MECI*) est dispensée sur deux ans en formation initiale, continue ou alternance (pour deux des trois spécialités de deuxième année de master - M2). Elle permet d'acquérir les connaissances, les compétences, les savoir-faire et les savoir-être qui sont nécessaires pour exercer des métiers liés à la réalisation d'études, de diagnostics, de montage de projets, ou des missions de conseil ou d'intervention au sein d'entreprises privées ou d'organisations publiques, en particulier au sein des collectivités locales. Elle propose quatre options en première année de master (M1) et trois spécialités en M2 : *Aménagement et développement local* (*ADL*), *Consultants et chargés d'études socio-économiques* (*CCESE*), *Projets informatiques et stratégies d'entreprises* (*PISE*). Les deux dernières spécialités sont délivrées en alternance. La formation comprend un volume horaire d'enseignements par étudiant en présentiel variable selon les options et les spécialités choisies : entre 959 et 1093 heures. Les enseignements ont lieu sur le campus de l'Université Paris Diderot (Paris Rive Gauche).

ANALYSE

Finalité
La formation est ouvertement pluridisciplinaire : économie, gestion, géographie-aménagement, sociologie, informatique, toutes ces disciplines étant jugées nécessaires pour exercer pleinement les métiers et les fonctions auxquels elle destine ses diplômés. En ce sens, la formation indique qu'elle permet à des étudiants de parachever leurs études disciplinaires en s'ouvrant à d'autres champs utiles dans les métiers du conseil. Les débouchés professionnels et les compétences à déployer sont ceux décrits dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) : conseil, audit, consultant, maître d'ouvrage informatique etc. Il y a bien correspondance entre la formation et les compétences attendues. Le public visé par la formation est bien circonscrit également : les titulaires d'une licence de sciences économiques et sociales ou de géographie et aménagement en priorité, mais aussi les titulaires d'une licence de mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation affiche des objectifs proches de plusieurs autres masters en Île-de-France (Université Paris 13, Université Paris-Est Créteil Val de Marne et Sciences Po.) ou en province, qui sont bien identifiés. Elle s'en différencie néanmoins par les spécificités suivantes : (1) une formation spécialisée sur deux ans (alors que la plupart des formations aux métiers de conseils n'affichent cette spécialité qu'en M2) ; (2) une approche généraliste et polyvalente (conseil et étude), illustrée par la complémentarité des trois spécialités de M2, qui est gage d'employabilité ; (3) une formation combinant une approche académique pluridisciplinaire et un apprentissage des méthodes et outils employés dans le milieu professionnel ; (4) une formation délivrée en alternance. La formation est adossée à trois unités mixtes de recherche (UMR) avec le CNRS : Géographie-cités, le Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYS) et le Laboratoire d'informatique algorithmique : fondements et applications (LIAFA). Des liens sont également noués avec deux laboratoires de recherche et d'intervention privés : Analyse du travail et des mutations dans l'industrie et les services (Atemis) et l'Observatoire société et consommation (ObSoCo). L'environnement offert en matière de recherche répond ainsi de manière satisfaisante aux exigences académiques. La plupart des intervenants dans le master sont rattachés à ces laboratoires qui accueillent des étudiants en stage. Du fait de la forte présence de l'alternance dans la formation, elle est bien insérée dans l'environnement socio-économique. Des liens institutionnels ont été noués avec plusieurs acteurs du monde professionnel (en particulier, l'Association française des auditeurs informatiques, le programme SAP *University Partner*, la Caisse des dépôts et consignations ou le cabinet Accenture, dont le siège est situé à proximité de l'Université). Les enseignements d'un diplôme d'université (DU) délocalisé au Kazakhstan (*Conduite du changement dans le monde contemporain*), s'appuient sur une partie des enseignements de la maquette de la mention *Métiers des études, du conseil et de l'intervention*, et sont assurés par les intervenants dans ce master. Cependant, les coopérations à l'international sont assez limitées (en dehors du Kazakhstan) alors que la formation entend ouvrir les étudiants sur l'international, notamment en leur offrant la possibilité de faire un semestre ou leur stage à l'étranger.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique, structurée en Y, est très lisible. Le M1 comprend un tronc commun (environ 60 % du volume horaire total) et quatre parcours qui préfigurent les trois spécialités du M2. Les modalités d'enseignements en M1 sont classiques : cours, travaux dirigés, mémoire d'initiation à la recherche ou mémoire s'appuyant sur un stage facultatif. En M2, coexistent des matières fondamentales et des enseignements à finalité professionnelle. Sans que cela soit réellement justifié, les modalités pédagogiques diffèrent selon les spécialités. Deux des spécialités de M2 (*CCESE*, *PISE*) sont délivrées en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). La spécialité *Aménagement et développement local* impose un stage individuel d'une durée minimale de cinq mois qui fait l'objet d'une soutenance en présence d'universitaires et de professionnels. Les étudiants salariés ou venant de disciplines éloignées des disciplines centrales du master ont la possibilité d'étaler le M1 sur deux ans. Il serait sans doute utile de généraliser la formule de l'alternance pour une meilleure lisibilité de la mention. La fiche RNCP est bien remplie. L'utilisation du numérique reste classique en M1 et dans les spécialités *CCESE* et *ADL* de M2. Logiquement, le numérique est plus présent dans la spécialité *PISE*. L'internationalisation de la formation se résume d'une part, à l'enseignement de l'anglais (48 heures en M1, 24 ou 48 heures en M2 selon la spécialité), avec la possibilité de passer le *Test of English for International Communication* (TOEIC) et/ou l'*International English Language Testing System* (IELTS) dans certaines spécialités ; et d'autre part, à plusieurs cours dispensés en anglais. Les spécificités de la formation ouvrent la possibilité aux étudiants d'acquérir des compétences additionnelles qui peuvent les conduire vers des horizons professionnels autres que le secteur des études, du conseil et de l'intervention : concours des écoles de commerce à l'issue du M1, concours administratifs, enseignement, poursuite en doctorat (un à deux par an constatés). Le processus de validation des acquis professionnels ou de l'expérience (VAP, VAE) est pratiqué ; le plus souvent en formation continue et de manière partielle pour la VAP. La spécialité *PISE* a déjà délivré une douzaine de VAE (une est en cours), la spécialité *ADL* en a deux en cours, mais aucune pour la spécialité *CCESE*.

Pilotage
L'équipe pédagogique est bien identifiée ; elle comprend à la fois des enseignants-chercheurs (pour l'essentiel de l'UFR Géographie, histoire, économie et sociétés de l'Université Paris Diderot) et des professionnels (à part égale en M2). Elle est constituée du directeur de la mention et des responsables des parcours de M1 et des spécialités de M2. La commission pédagogique, composée de tous ces enseignants-chercheurs, se réunit deux à trois fois par an (en plus des jurys). Sont également mises en place des réunions plus larges : en M1, au terme de chaque semestre, avec l'ensemble des enseignants et auxquelles sont conviés les représentants des étudiants, en M2, par spécialité, selon des fréquences et des modalités variables selon les spécialités. Les étudiants sont invités à participer à une évaluation anonyme (en ligne) de chacun des enseignements. Chacune des spécialités de M2 s'appuie sur un conseil de perfectionnement composé de professionnels et de représentants de l'équipe pédagogique mais sans la présence de représentants des étudiants ; il est néanmoins envisagé de faire intervenir désormais des représentants des étudiants de la promotion en cours. On ignore la fréquence des réunions, la présence effective des diverses catégories de membres et le mode de diffusion des comptes rendus. On ne sait pas non plus s'il joue un rôle important dans l'autoévaluation. Les modalités de contrôle des connaissances et de fonctionnement des jurys sont bien précisées. Il n'y a pas de session de rattrapage en M2 et le redoublement n'est accordé qu'à titre exceptionnel. On ne relève pas de déséquilibres notoires entre les volumes horaires de formation et les crédits européens associés.
Résultats constatés
Les données communiquées témoignent d'une bonne attractivité de la formation ; en M1, environ 150 candidatures (dont 60 % sont extérieures à l'établissement) pour un effectif d'une soixantaine d'étudiants ; en M2, toutes spécialités confondues, plus de 200 candidatures pour une cinquantaine d'étudiants (la spécialité *Projets informatiques et stratégies d'entreprises* étant la plus attractive). Les effectifs de la mention sont en légère hausse au cours des cinq dernières années : d'une cinquantaine à environ soixante-dix en M1, et d'une quarantaine à une cinquantaine en M2. Environ 40 % des étudiants du M1 intègrent une spécialité du M2. Les taux de réussite en M2 sont bons : entre 80 et 90 % selon les années et les spécialités. Chacune des spécialités de M2 a mis en place un outil de suivi de ses diplômés : deux vagues d'enquête par an pour *CCESE*, une enquête par an pour *PISE*, une enquête six mois après l'obtention du diplôme chaque année pour *ADL*. Pour la première fois, en 2017, un dispositif d'enquête a été mis en place pour identifier le devenir des étudiants ayant suivi le M1. L'Observatoire de la vie étudiante de l'établissement réalise également une enquête annuelle auprès des étudiants. Une synthèse des enquêtes réalisées en 2015 et 2016, six mois après l'obtention du diplôme, avec un taux de réponse de 50 % en moyenne, donne une image plutôt positive de l'insertion professionnelle des diplômés : 90 % occupent un emploi stable. On a toutefois des difficultés à faire la synthèse entre les données figurant dans le dossier et celles données dans le tableau en annexe.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation attractive.
- Des débouchés professionnels larges et diversifiés sur le conseil et l'étude.
- De nombreux partenariats avec des acteurs clés de l'économie et du conseil.
- Une formation bien adossée à la recherche.
- Une équipe pédagogique solide et bien impliquée.

Principaux points faibles :

- Des coopérations internationales peu développées.
- Absence des étudiants dans les conseils de perfectionnement et rôle encore limité de ces conseils dans le pilotage de la formation.
- Insuffisance de l'enseignement des langues ou de cours en anglais dans la formation.
- Numérique et pédagogies innovantes peu déployés sur l'ensemble de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Métiers des études, du conseil et de l'intervention* de l'Université Paris Diderot est une formation assez originale, attractive et efficace dans la préparation des étudiants à la vie professionnelle et à leur insertion dans les secteurs visés pour occuper des métiers bien répertoriés. En dépit des contraintes liées à la spécificité de la formation qui offre une large place à l'alternance en M2, son ouverture à l'international gagnerait cependant à être renforcée, notamment dans l'échange de professeurs ou d'interventions de structures basées à l'étranger. Par ailleurs, le numérique et les pédagogies innovantes pourraient aussi être développés dans l'ensemble de la formation et les étudiants davantage sollicités dans son pilotage via notamment les conseils de perfectionnement ; cela permettrait sans doute de moderniser les pratiques et de recueillir des suggestions d'amélioration. Enfin, il serait judicieux de généraliser la formule de l'alternance aux trois parcours du master.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER ANALYSE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Établissements : Université Paris 13 ; Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Analyse et politique économique*, de l'Université Paris 13, co-accréditée avec l'Université Paris Diderot, est un programme de master Erasmus *Mundus*, nommé *EPOG* (*Economic policies in the age of globalisation*) qui se décline en trois parcours : *Politiques de la connaissance et de l'innovation – Knowledge and innovation policies* (*KIP*), *Politiques macro-économiques et financières internationales - International macroeconomics and financial policies* (*MFP*) et *Politiques de développement – Development policies* (*DP*) qui s'organisent de manière à appréhender des questions sous-jacentes au phénomène de mondialisation. Le programme est organisé en vue de permettre aux candidats de pouvoir se déplacer entre les différentes universités partenaires (européennes, d'Afrique du Sud, américaine, anglaise, brésilienne et coréenne) suivant les différents semestres. La formation (hors programme Erasmus *Mundus*) est également accessible en seconde année de master (M2) uniquement. Les enseignements sont en général réalisés en anglais.

ANALYSE

Finalité
La formation vise à former majoritairement des chercheurs, enseignants-chercheurs, experts économiques, cadres-conseils de grandes institutions sur la base d'une méthodologie appuyée sur les pratiques variées des établissements partenaires. Elle offre une double compétence : celle liée aux enseignements du parcours choisi, mais aussi, à travers une approche institutionnaliste et pluraliste, celle visant à appréhender les interactions entre les différentes politiques économiques et en saisir l'implication dans un contexte globalisé. Les parcours partagent des enseignements sur au minimum dix crédits lors du semestre 3 (économétrie et *Variations of Capitalism*) et 12 crédits validés sur le semestre 4, fondés sur les séminaires communs du semestre 3. L'adéquation de la formation proposée aux finalités devrait donc dans l'absolu s'entendre par parcours. Le dossier, parfois un peu confus et plus argumentatif qu'explicatif, ne permet malheureusement pas réellement d'avoir une vision totalement claire des enseignements dispensés et de leur articulation. La mention apparaît malgré tout comme une formation riche et intéressante par et à la recherche, dans une optique de poursuite en étude doctorale. La capacité à former des professionnels plus appliqués en sortie de master, telle qu'évoquée dans le dossier, semble moins évidente et n'est pas argumentée par un détail précis des enquêtes d'insertion. Le dossier indique cependant, mais sans plus de précision, que 21 étudiants ont obtenus des contrats doctoraux dans les universités partenaires et d'autres ont trouvé des débouchés dans des grandes organisations internationales et entreprises.

Positionnement dans l'environnement

La mention de master est présentée comme unique sur le territoire national, voire international. S'il existe d'autres formations autour des thèmes des politiques de l'innovation, de politiques financières internationales ou des politiques du développement, son organisation en programme Erasmus *Mundus* la rend néanmoins très originale.

Le partenariat avec l'Université Paris Diderot n'est pas explicité ; et la formation, qui n'a, il est vrai, pas vocation à accueillir majoritairement un public local, n'est pas située dans le contexte académique proche.

L'adossement recherche bénéficie de l'importance du réseau international constitué (même si formellement les laboratoires d'adossement ne sont pas identifiés dans le dossier) ainsi que de l'organisation de fréquents séminaires lors du semestre 3, qui constituent l'ossature des enseignements du tronc commun de la formation.

Les éventuels liens formels avec l'environnement socio-économique ne sont pas décrits.

Le master est soutenu par un consortium Erasmus *Mundus*, avec l'Universita degli studi di Torino (Italie), Berlin School of Economics and Law (Allemagne), Kingston University (Royaume-Uni), University of the Witwatersrand (Wits) (Afrique du Sud), ce qui donne une dimension internationale certaine à la formation, d'autant qu'existent également des partenariats avec Seoul National University (Corée du Sud), Universidade Federal do Rio de Janeiro (Brésil), University of Massachusetts – Amherst (USA). La formation s'appuie sur la mobilité des candidats. Les deux premiers semestres du master sont réalisés dans les universités étrangères partenaires et en fonction du parcours suivi (*KIP*, *MPF* ou *DP*), le semestre 3 à l'Université Paris 13, le semestre 4 (mémoire de recherche) étant réalisé au sein d'un des laboratoires des institutions d'accueil.

Organisation pédagogique

Par construction inhérente à une formation Erasmus *Mundus* qui propose trois parcours qui couvrent des champs larges, et implique une mobilité importante des étudiants, la formation n'offre pas une spécialisation progressive au cours du cursus ; le choix des parcours dès le semestre 1 détermine intégralement l'institution hôte et les enseignements suivis en première année, qui se révèlent logiquement assez hétérogènes. Le tronc commun de la formation est construit au semestre 3 et réalisé à l'Université Paris 13. Des combinaisons de cours, obligatoires ou au choix, existent par ailleurs entre parcours.

L'accès à la formation, qui peut s'effectuer en première année de master (M1) ou directement en M2 est conditionnée à l'obtention, dans le cursus initial, d'un minimum de 24 crédits européens d'économie et 6 crédits en méthodes quantitatives pour le M1 et de respectivement 32 crédits d'économie et 12 crédits de méthodes quantitatives pour le M2. Cette ouverture assez large à des profils d'étudiants variés est cohérente avec l'objet de la formation. Toutefois, elle ne semble pas accompagnée de dispositifs spécifiques de mise à niveau pour les étudiants les plus éloignés des disciplines enseignées. Par conséquent, l'articulation entre l'ouverture des profils de recrutement et les exigences scientifiques de la formation n'apparaît pas clairement.

Le dossier présenté ne permet pas d'identifier les modalités de contrôle des connaissances (si ce n'est par la mention vague d'examens sur table ou des projets à réaliser), ni l'usage des outils informatiques dans la pédagogie ou de dispositifs pédagogiques innovants (si tant est qu'un Erasmus *Mundus* ne puisse être considéré en soi comme un dispositif innovant).

Des enseignements de français (non crédités) sont proposés aux étudiants allophones.

Le dossier présente également un parcours, dit hybride, en M1 qui permet d'intégrer les différents parcours de M2, mais dont on ne peut pas réellement comprendre le fonctionnement et notamment les lieux d'enseignements.

Les étudiants qui le souhaitent peuvent effectuer un stage de cinq mois, mais qui doit être lié à la réalisation du mémoire.

Pilotage
L'équipe pédagogique est principalement composée des enseignants-chercheurs de Paris 13 et de Paris Diderot avec l'appui des intervenants ponctuels des universités partenaires ou d'autres institutions (comme l'Agence française de développement), mais aussi des professionnels (ministres, gouverneurs des banques centrales, institutions ou internationales, etc.). La structure de pilotage est bien formalisée et associe la partie Paris 13 de la formation au pilotage global du consortium. On allie ainsi un comité du consortium (responsables pédagogiques de site) et un *advisory board*. Au total, à travers l'ensemble de ces structures de pilotage, sont intégrés des responsables pédagogiques, des membres extérieurs (en nombre limité) et des étudiants. Leurs missions respectives sont clairement identifiées. Bien que les détails sur les modalités d'évaluation des candidats ne soient pas donnés, il est indiqué que les nombreux séminaires dispensés requièrent une participation active des candidats, notamment sous forme d'exposés et de travail de synthèse écrit. L'évaluation des cours semble être effectuée par des examens sur table ou des projets. Le processus de sélection des étudiants est effectué sous la supervision du Consortium *committee* sans que le dossier n'en fournisse de détails précis (en dehors du niveau de langue exigé). L'évaluation des enseignements semble réalisée de façon interne par des questionnaires aux étudiants et enseignants, et de façon externe, par l'*advisory board*.
Résultats constatés
La relative nouveauté de la formation (du moins dans sa forme Erasmus *Mundus* proposée à l'évaluation) ne permet pas un regard rétrospectif suffisant. Toutefois, sur les promotions 2015, 2016 et 2017, les effectifs fluctuent entre 25 et 40 étudiants par an (respectivement, 26, 37 et 27) avec une forte proportion d'étudiants étrangers (respectivement, 96 %, 81 % et 93 %), sur un nombre de candidatures évoluant autour de 800 à 1000 par an. L'absence de détail (outre la remarquable diversité géographique énumérée) sur la provenance des étudiants ne permet pas totalement du juger de l'attractivité de la formation, dont on ignore en particulier la part du recrutement parmi les universités du consortium. C'est en particulier le cas des étudiants français intégrés, en nombre très limité, dont on ne peut présager s'il s'agit d'une faiblesse d'attractivité locale, d'une forte attractivité internationale et/ou de la moins bonne adéquation des profils des candidats français à la formation visée. Bien que le dossier ne fournisse pas d'indications sur le taux de réussite en M1 et M2, le taux de poursuite d'études en doctorat est également remarquable, d'autant que le dossier laisse entendre qu'il s'agirait intégralement de doctorats sous contrats (21 étudiants au total sur les deux premières promotions de 26+37 étudiants). Toutefois, il n'y a pas d'information précise sur le devenir des autres diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très forte dimension internationale.
- Originalité du positionnement méthodologique.
- Pilotage bien structuré.
- Adossement de la formation à la recherche en réseau.

Principaux points faibles :

- Forte hétérogénéité des visées des différents parcours et taille modeste du tronc commun de M2 qui rendent la mention assez peu cohérente prise dans sa globalité.
- Absence d'information sur le devenir des diplômés qui ne poursuivent pas en doctorat.
- Absence de modalités de mise à niveau pour des étudiants entrants hétérogènes.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'obtention d'une reconnaissance Erasmus *Mundus* à cette formation a permis un travail de constitution et d'organisation du pilotage du dispositif qui semble efficace. L'investissement des établissements partenaires dans cette formation, qui se traduit par l'abondance évoquée des contrats doctoraux proposés assurent une grande efficacité de la mention dans une visée de poursuite en études doctorales. Il conviendrait, néanmoins, de considérer aussi le devenir des diplômés qui ne s'engagent pas dans les programmes doctoraux.

Par ailleurs, l'hétérogénéité des parcours nécessiterait un renforcement du tronc commun en vue de rendre la formation globalement plus cohérente. La mention gagnerait aussi à proposer des modalités de mises à niveau qui rendraient plus efficace l'accueil de publics assez variés.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

PRÉSIDENTE

Bâtiment des Grands Moulins
5 rue Thomas-Mann
75205 Paris Cedex 13
Tél +33 (0)1 57 27 55 10
Fax +33 (0)1 57 27 55 11
secretariat.president@univ-paris-diderot.fr

P/CC/SL/NCJ/101
Paris, le 20 JUIN 2018

Monsieur Jean Marc GEIB
HCERES
Département d'évaluation des formations
2 rue Albert Einstein
75014 Paris

Monsieur le Directeur,

L'université se réjouit de l'évaluation globale de ses diplômes par les experts de l'HCERES. Les rapporteurs des domaines ALL et STS soulignent la qualité, l'attractivité, la pluralité, un positionnement francilien clair, ainsi que l'adossement à la recherche de nos formations. Ils ont aussi mis en avant nos nombreuses actions visant à la réussite des étudiants et nos statistiques de réussite en licence et master, globalement au-dessus de la moyenne nationale, de même que nos données chiffrées concernant l'insertion professionnelle. Cette mise en exergue de nos objectifs majeurs est donc très satisfaisante. Des critiques sont toutefois apparues au fil des rapports, notamment dans le rapport concernant le domaine SHS, certaines étant justifiées et à améliorer dans les plus brefs délais, d'autres nous apparaissant plus surprenantes, voire inexactes. Nous les détaillerons ci-dessous.

Politique de pilotage des champs de formation

Le HCERES nous interroge sur notre politique de pilotage des champs de formation.

À ce moment de la construction de la future université de Paris, réunissant l'université Paris Descartes, Paris Diderot et l'Institut de Physique du Globe, il ne nous paraît pas possible de répondre directement à cette question pour un ensemble de raisons qui sont détaillées ci-dessous. Nous avons néanmoins une vision claire des principes de pilotage de notre future offre de formation :

La future université de Paris a développé des axes stratégiques généraux en matière de formation, ces axes sont inscrits dans son projet Idex et dans son projet « nouveaux cursus à l'université » (NCU), avec trois objectifs principaux :

- Développer l'attractivité en augmentant sa visibilité, au travers de cursus internationaux, de programmes graduate schools (écoles universitaires de recherche, EUR) et d'écoles d'été. Plusieurs parteneriats internationaux structurants sont en cours de discussion, par exemple avec King's College à Londres ou avec La Charité à Berlin

- Améliorer son interface avec les partenaires économiques, pour développer en particulier l'insertion professionnelle

- Soutenir les pratiques pédagogiques innovantes et les nouvelles formes d'apprentissage

Sur le premier cycle.
Nous avons déposé un projet NCU ambitieux, « Déclic », qui est transversal à l'échelle de l'ensemble de nos licences et en lien avec les DUT. Il associe aussi nos autres partenaires de USPC (Sorbonne nouvelle, Inalco, Paris 13). Il est construit sur une organisation majeure/mineure et des doubles cursus (une dizaine déjà existants sur Descartes et Diderot). Ces cursus seront largement modulaires avec une ouverture sur l'apprentissage projet, la mise en œuvre d'une validation de compétences pour des parcours spécifiques (entreprenariat, engagement associatif, sportifs de haut-niveau…) et un dispositif d'orientation active initiale renforcée. Ce projet est largement basé sur nos expériences réussies à plus petite échelle.

Sur l'offre master
Celle-ci va être développée suivant deux axes principaux :

- La structuration d'une offre master de haut niveau, assise sur nos équipes de recherche dans l'ensemble de nos disciplines fortes, en articulation avec les écoles doctorales. Cette structuration sera organisée dans le cadre de notre réponse au futur appel EUR qui est annoncé à la rentrée, avec un volet spécifique pour les sites Idex.
- Le renforcement de nombreux cursus professionnalisants, souvent en lien avec des pratiques métiers et des organisations professionnelles. Nous avons l'ambition de renforcer l'apprentissage par étude de cas ou par simulation (simulation médicale, clinique juridique, réalité virtuelle en psychologie, jeux sérieux…)

L'internationalisation de l'offre master sera accrue par la multiplication des cours en anglais, la création de nouveaux masters internationaux (Erasmus+ ou autre) et la remise en route de notre programme de bourses de mobilité master (entrante & sortante) financée par l'Idex.

Sur le pilotage
Notre objectif est avant tout la structuration de la future université qui sera créée en janvier 2019 en trois grandes facultés, santé, sciences et LSH et un institut (IPGP). Chaque faculté associera des UFR actuelles de Paris Descartes et Paris Diderot, ce qui nécessitera une période d'acculturation et de co-construction. Cette dernière se fera progressivement au cours de l'année 2019 et débouchera sur la préparation de contrats «objectifs-moyens» entre l'université et ses grandes composantes. L'année 2020 sera la première année de plein exercice de la nouvelle université, avec sa nouvelle organisation support et la définition d'une politique scientifique et pédagogique.
Définir aujourd'hui, très en amont, une politique des champs de formation serait d'une certaine manière interférer avec cette construction et risque à notre sens : (i) de n'avoir que peu de pertinence in fine et (ii) de provoquer des réactions négatives dans les communautés concernées qui doivent s'approprier ces questions.

Effectifs étudiants et soutenabilité de l'offre
Les rapporteurs du domaine STS mentionnent un nombre stable d'étudiants inscrits dans nos formations comme un aspect négatif. Malgré un nombre de candidatures croissant sur la plupart de nos formations, la volonté affichée de l'établissement est de maintenir constant notre nombre d'inscrits, dans un contexte d'économie en matière de postes dû, comme dans la plupart des universités, à un budget d'établissement contraint. Nous avons au cours de ce contrat établi le coût complet des maquettes et la soutenabilité de notre offre formation car nous désirons éviter le sous-encadrement de nos formations afin qu'elles maintiennent leur niveau de qualité et de proximité. Par ailleurs, nous privilégions les TD et TP en petits

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT 5 rue Thomas Mann Paris 13e | 75205 Paris Cedex 13 | www.univ-paris-diderot.fr

effectifs ce qui nécessite un nombre élevé de locaux d'enseignement et tout accroissement de nos effectifs déroge à cet objectif de proximité avec nos étudiants.
Par ailleurs, en accord avec le rapport sur le domaine SHS, nous avions constaté, lors de notre travail sur la soutenabilité, qu'en effet, certaines formations étaient sous-encadrées notamment le coréen et le cinéma. Cette problématique a été prise en compte au cours de ces dernières années dans la politique des emplois enseignants-chercheurs notamment pour le coréen où plusieurs emplois de MCF ont été créés. Il sera nécessaire dans le futur contrat d'être particulièrement attentif à ces disciplines dans lesquelles la demande est forte.

Aspects internationaux et apprentissage des langues
Dans le rapport concernant le secteur SHS, le manque d'enseignement en langues étrangères a été soulevé. Or un cadrage très strict a été mené par la CFVU (avec une vérification par nos services centraux de la scolarité du respect de ce cadrage, et un soutien financier fort de l'UFR EILA proposant les enseignements de langues) concernant ces enseignements. Toutes nos formations incluent a minima 1 UE de langue par an (excepté lorsque des cours sont en anglais dans certains masters). Il est vrai qu'il serait opportun d'augmenter encore l'enseignement des langues, mais nous n'avons actuellement ni les forces enseignantes, ni les moyens financiers, pour proposer deux UE de langue par année de formation. Dans cet objectif, nous avons déposé dans le cadre de la COMUE Sorbonne Paris Cité un projet NCU (projet « Déclic ») dans le cadre du PIA3, dans lequel nous avons demandé un budget conséquent nous permettant de développer une formation hybride en langues. Nous nous appuierons sur le pôle d'élaboration de ressources en langues (PERL) créé au sein de Sorbonne Paris Cité et qui permet d'élargir notre offre de ressources en langues en utilisant les innovations pédagogiques.
La mobilité sortante de nos étudiants est un de nos points d'attention, nos chiffres étant tout juste au niveau national. Comme l'ont constaté certains rapporteurs, nous avons mis en place à Paris Diderot un bureau des relations internationales (BRI) qui travaille en lien avec des enseignants responsables des RI dans chaque formation pour favoriser et soutenir la mobilité étudiante sortante. Cette mobilité peut également s'appuyer sur un nombre important de conventions internationales actives. Toutefois, la baisse des aides gouvernementales à la mobilité, mais aussi les contraintes, pour certains étudiants, induites par une partie du cursus à l'étranger sont des facteurs limitants. Il est nécessaire d'agir de manière encore plus volontaire. De ce fait, le projet NCU « Déclic » propose la création des parcours internationaux, dans lesquels les étudiants auront une formation plus poussée en langues étrangères dès la licence, des TD en anglais, mais aussi des aides financières à la mobilité et un forum d'entraide étudiante pour la recherche de logements notamment. Concernant les masters, plusieurs d'entre eux seront enseignés en anglais dans le nouveau contrat (chimie, physique, biologie, notamment) afin d'accroître notre attractivité vis-à-vis des étudiants étrangers mais aussi de renforcer chez nos étudiants l'acquisition de l'anglais de spécialité. Dans le cadre du projet IDEX (2012-16) nous avions mis en place un programme de mobilité entrante (MIEM) et sortante (MIRES) au niveau master qui a permis d'attirer plusieurs dizaines d'étudiants étrangers et d'accroître notre mobilité sortante. L'internationalisation des formations est devenue un enjeu majeur pour les universités. L'IDEX obtenue en mars dernier va nous permettre de renforcer ce programme de financements destinés aux étudiants étrangers de haut niveau dans le cadre des masters.
Enfin, pour répondre à une critique mentionnée dans le rapport sur le domaine ALL, l'UFR EILA a organisé des tests du TOEIC, offerts à prix restreint à nos étudiants, tests passés en 2017 par près de 300 étudiants, un nombre prévu en augmentation dans les années à venir.

Conseils de perfectionnement
Les rapporteurs des domaines ALL, STS et SHS indiquent que ces conseils font parfois défaut dans notre établissement et nous sommes en accord avec cette remarque. La mise en place de conseils de perfectionnement avait été votée par la CFVU en avril 2015 avec un cadrage précis, mais force est de constater que l'installation de ces conseils n'a pas été réalisée par l'ensemble formations. La CFVU qui se met en place suite à l'élection des conseils centraux en avril dernier devra imposer leur mise en place et s'assurer de leur conformité (arrêté du 22 janvier 2014).

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT 5 rue Thomas Mann Paris 13e | 75205 Paris Cedex 13 | www.univ-paris-diderot.fr

L'évaluation des formations n'est pas encore une pratique généralisée mais même lorsqu'elle est réalisée force est de constater un faible taux de réponse, l'obstacle majeur est que légalement nous ne pouvons contraindre les étudiants à y répondre. C'est donc une véritable culture qu'il faut mettre en place au sein de l'établissement. A noter toutefois que ce point concerne essentiellement les enseignements en formation initiale puisqu'en formation continue les taux de réponse sont élevés.

Fiches RNCP, formation continue

Les experts mentionnent l'absence de certaines fiches RNCP (noté sur le rapport du domaine STS notamment et dans une moindre mesure du domaine SHS). Notre service de formation continue (SFPC) a été complètement restructuré en début de contrat avec le recrutement de personnels ayant des compétences dans le domaine de la formation continue (+6 emplois) . Les fiches RNCP existent désormais pour toutes nos licences généralistes et licences pro. Pour certaines spécialités de master, ces fiches sont en cours de rédaction, notamment en cinéma, chimie, biologie ou STEP.

De même, le renforcement de ce service d'appui à la formation tout au long de la vie a permis d'accroître notre taux de VAE cette année, et toutes nos formations sont désormais accessibles en formation continue.

Licences Pro

Les évaluateurs notamment du domaine STS soulignent que le pourcentage d'étudiants en poursuite d'études après une licence professionnelle est élevé pour la plupart de nos formations, bien au-delà du pourcentage exigé par l'arrêté du 17 novembre 1999. Ils apportent ici un sujet de réflexion important. Une option est de limiter la poursuite d'études afin de se conformer à l'arrêté, l'autre est de modifier le statut de ces licences de « professionnelles » vers « généralistes ». Il est à noter que les étudiants issus de licences professionnelles réussissent fort bien dans nos masters à finalité professionnalisante et répondent à un besoin professionnel de qualification complémentaire, souvent sous la pression de leurs encadrants de stages en alternance. Il est donc nécessaire que nous menions ici une étude de fond, au cas par cas.

Les commentaires des rapporteurs des domaines ALL et STS concernant le rapport entre enseignants-chercheurs et enseignants du monde professionnel dans certaines de nos licences professionnelles sera un point d'attention sur lequel il sera nécessaire d'intervenir.

Compétences

L'absence de portefeuille de compétences est noté dans l'ensemble des rapports des domaines ALL, STS et SHS. Nous travaillons depuis plusieurs mois à l'établissement des compétences niveau master grâce à une chargée de mission et à l'aide des services d'insertion professionnelle de l'établissement. Pour le prochain contrat, tous nos tableaux d'UE et de soutenabilité incluront les compétences acquises pour chaque formation.

Champs

Notamment sur le rapport concernant le domaine SHS, il nous est reproché de ne pas avoir donné d'informations sur les champs. Or les champs ne sont pas une directive ministérielle, donc n'existaient pas dans nos formations du contrat 2014-18. Il nous semblait par ailleurs assez incongru de faire un bilan sur des structures inexistantes, mais il est possible que nous ayons ici fait une erreur d'interprétation de ce qui nous était demandé par l'HCERES.

Relais handicap

Des commentaires ont été faits (notamment sur le rapport concernant le domaine ALL) sur le manque d'informations concernant l'accueil des étudiants handicapés. Il est vrai que nous n'avions pas donné d'instructions aux responsables de mentions sur la manière de présenter nos procédures et les actions développées par le service d'accueil des étudiants présentant des handicaps physiques ou psychologiques,

ceci ayant été détaillé dans le rapport d'établissement. Le Relais Handicap est un service très performant dans notre établissement, gérant scolarité, déplacements, liens avec le SIUMPSS et les composantes, et les examens. Plus de 700 étudiants sont inscrits au Relais handicap. Nous pouvons nous enorgueillir d'un taux de réussite en licence quasiment aussi haut que le niveau général pour ces étudiants.
De même, des arrêtés spécifiques ont été pris par la CFVU pour faciliter les aménagements d'études pour les grands sportifs, musiciens de haut niveau, chargés de famille, etc.

Lien avec le monde socio-économique
Cette critique, formulée dans deux rapports (domaines STS et ALL), mentionnant que les liens avec le monde socio-économique sont limités sur quelques formations, va être examinée plus en détails afin d'améliorer ce point.

Réussite en M1
Les rapports sur les domaines SHS et STS mentionnent le fait que certaines de nos formations ont un taux de réussite faible en M1, malgré la mise en place de la sélection en M1. Nous aimerions mentionner ici que la sélection en M1 a été mise en place en 2017 et que nous ne pouvons par conséquent en évaluer les conséquences.

OVE
Nos données d'insertion professionnelle ne sont pas significatives à cause du faible taux de réponses des étudiants, surtout sur les formations à faible effectifs. Nous avions également fait cette analyse . Un réseau Alumni a été mis en place en 2017 à l'échelle de l'établissement afin de pouvoir disposer d'une banque de données plus conséquente ce qui permettrait de d'augmenter le taux de réponse et la fiabilité de nos données. Par ailleurs des réunions sont prévues entre OVE et les responsables de formations afin qu'une mise en commun des données alumni des formations puisse être faite.

Numérique
Le rapport sur le domaine ALL fait état d'un manque de formation aux techniques de la bureautique. Or toutes les formations de L1 incluent une UE, nommée OBI, obligatoire, qui permet aux étudiants de se former à ces techniques de base. Il est prévu que, pour le prochain contrat, cette formation évolue vers une certification PIX.

Les remarques particulières sur le bilan d'expertise de deux formations

Alors que pour la plupart des évaluations, nous partageons les remarques des experts qui nous apparaissent constructives, quelques évaluations nous semblent plus problématiques notamment en psychologie et en didactique.

L'évaluation de la licence et du master de psychologie comportent certaines formulations qui peuvent faire penser qu'elles ne sont pas tout à fait impartiales. Elles font l'objet d'un nombre conséquent d'erreurs factuelles, d'inexactitudes et d'omissions qui portent préjudice à notre évaluation. La licence et le master ont une attractivité exceptionnelle qui repose sur un projet pédagogique cohérent. La formation en licence qui est délivrée est bien mono-disciplinaire, même si nous ne nions pas la spécificité de notre orientation clinique : la licence demeure généraliste et elle correspond aux attendus du référentiel de compétences de licence de psychologie avec notamment plus de 32% des enseignements en L1 réservés aux autres disciplines de la psychologie sur la totalité de la licence atteignant 50% en L2. La lisibilité de notre licence est conforme à son contenu pédagogique et les débouchés sont clairement affichés sur la fiche RNCP. Nous rappelons le

remarquable taux de réussite des étudiants en licence (78,8%) dont 94% poursuivent en Master et que ce taux de réussite est révélateur de la cohérence de notre offre de formation.

Master didactique des disciplines

Nous sommes surpris par les conclusions produites par les évaluateurs. Elles ne reflètent pas la réalité, et pas uniquement pour les erreurs factuelles mentionnées. Il semble y avoir une incompréhension profonde du master de didactique des disciplines que nous proposons qui provient vraisemblablement d'un biais dans l'évaluation. Le rapprochement régulier, très souvent explicite, avec les masters MEEF n'est pas adéquat. Notre master n'est pas un master MEEF, il s'en démarque à plus d'un titre. C'est un master de formation à la recherche menant au doctorat (spécialités R), ou un master de formation de formateurs s'appuyant fortement sur la recherche en didactique des disciplines (spécialités P).

Le master de didactique des disciplines est une formation adossée à des UFR disciplinaires, sanctionnant, notamment pour les mathématiques et la physique, un master reconnu par les CNU 26 et 28 comme un master de mathématiques appliquées ou de physique. Il est adossé, toutes spécialités confondues, à un laboratoire de recherche, le LDAR. Il est particulièrement surprenant que le LDAR ne soit mentionné qu'une seule fois dans le rapport, en page 4. Le LDAR a été évalué très positivement par l'HCERES[1] (nous reproduisons ci-dessous les conclusions mentionnant le master de didactique des disciplines).

Si l'objectif premier des spécialités P du master de didactique des disciplines, qui recoupe certaines finalités des MEEF-4, est de former des formateurs d'enseignants, la finalité première du master de didactique des disciplines, pour les spécialités R, est de former à la recherche en didactique, ce qui n'est pas l'objectif premier des masters MEEF. L'évaluation HCERES du laboratoire d'adossement, le LDAR, montre dans sa partie concernant le master un décalage qualitatif flagrant avec l'évaluation présente du master comme le soulignent les extraits suivants des conclusions concernant le master (qui a fait l'objet d'un entretien de 30 min entre le jury et les responsables de spécialités) :

> Page 4 : « Le LDAR est particulièrement attractif pour les étudiants de master et de doctorat »
>
> Page 8 : « Le LDAR est impliqué de manière remarquable dans la formation par la recherche dans un continuum allant du master à l'HDR. Le master 2 est très attractif au niveau national et international, il rassemble 70 étudiants. Le comité d'experts note un nombre significatif de doctorants avec 2,7 doctorants par membre HDR ; une proportion très importante de docteurs en didactique des sciences en France est issue du LDAR. »
>
> Page 8 : « La structure du master n'est pas classique, ce qui peut susciter une difficulté pour sa reconnaissance institutionnelle. La question d'inscription des doctorants dans des écoles doctorales multiples est également délicate »
>
> Page 9, dans la section « Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche » : « Le LDAR est impliqué de manière remarquable dans la formation par la recherche. Le master et le doctorat sont très attractifs nationalement et internationalement. Le nombre de thèses soutenues est très significatif, et représente une proportion importante des doctorats en didactique des sciences en France. »

[1] « Le LDAR est une unité de recherche en didactique des sciences. C'est une unité unique en France ; l'ampleur et la qualité de sa production scientifique sont très importantes, de même que son rayonnement national et international. Le LDAR est très reconnu par l'ensemble des acteurs du système éducatif qui font appel à son expertise pour concevoir des formations d'enseignants ou éclairer les politiques éducatives. », page 4 du rapport d'évaluation du LDAR.

université PARIS DIDEROT PARIS 7 | USPC Université Sorbonne Paris Cité

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT 5 rue Thomas Mann Paris 13e | 75205 Paris Cedex 13 | www.univ-paris-diderot.fr

Nous ne comprenons pas pourquoi les conclusions ne reprennent pas l'orientation prévue d'ouvrir notre master dès le M1. En effet, cela est indiqué, dans l'évaluation, comme un point négatif et on aurait pu s'attendre à une incitation à aller dans cette voie (ce que nous avons fait).

Cela est d'autant plus étonnant que l'ouverture en M1 permettra d'avancer sur certaines critiques de l'évaluation : favoriser l'inscription d'étudiants en formation initiale après une licence (donc non enseignants), ainsi que de professeurs des écoles, afin de compléter leur formation disciplinaire dans le cas où ce serait nécessaire (nous pouvons préciser notre projet si les évaluateurs le désirent). Ces deux publics sont largement pointés dans les conclusions des évaluateurs.

Au total, l'Université Paris Diderot reste évidemment très satisfaite de l'évaluation positive de l'HCERES pour l'ensemble du bilan de son offre de formation. Une grande part du succès repose certainement sur de nombreuses co-habilitations réussies dans le cadre de Sorbonne Paris Cité ou avec les universités et les établissements partenaires parisiens ou voisins qui permettent de réunir les meilleures expertises. De même le fort adossement à la recherche est un point fort. Ces évaluations seront prises en compte pour la construction de notre prochaine offre de formation en cherchant à améliorer les différents points signalés dans chacune des formations soit de manière spécifique soit de manière globale quand elles mettent en jeu des services d'appui ou de soutien de l'université.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Christine Clerici

Licence

Mention : Economie

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

En pièce jointe, vous trouverez comme demandé la maquette de la double licence.

1. Ouverture à la recherche

Dans le corps du texte : « Aucune initiation à la recherche n'est proposée aux étudiants alors que l'objectif principal du diplôme est l'accès au niveau master ».

En conclusion : « Toutefois, étant donné l'objectif principal de la formation qui est l'accès au master, un module d'initiation à la recherche en L3 permettrait d'accueillir en master un flux plus important d'étudiants de la licence (environ 25 diplômés seulement intègrent les masters de l'établissement). »

Réponses :

Le Master MECI, et particulièrement le M2 CCESE, ne sont pas des formations à vocation immédiatement recherche. Dans le cas de CCESE, il s'agit d'un M2 en apprentissage, même si certains étudiants poursuivent en Doctorat.

De manière générale, les efforts de sensibilisation à la recherche sont plutôt faits en M1 qu'en Licence. On notera toutefois que la double Licence Economie-Géographie met davantage en avant ce point (il s'agit d'une filière sélective, à plus petit effectif). Ainsi, il existe un module d'Initiation à la recherche et un cours d'Analyse de données au cinquième semestre de la DL (cf. doc joint).

Enfin, certains cours de L3 de la Licence d'économie ont un contenu partiellement orienté recherche : on pense notamment à l'UE de Théorie de la croissance (avec une discussion serrée sur la manière de poser et de tester des hypothèses) ou encore au cours d'Economie internationale (là encore, avec des éléments de discussion de nature épistémologique).

2. Ouverture à l'environnement socio-économique

Dans le corps du texte : « La place de la professionnalisation apparaît limitée à l'unité d'enseignement (UE) Projet personnel professionnel au semestre 3 qui permet aux étudiants de réfléchir sur leur perspective d'insertion et de poursuite d'études. »

En conclusion : « La formation devrait montrer une ouverture plus large à l'environnement socioéconomique à travers le renforcement des pratiques de stage. »

Réponses :

Les étudiants ont une vraie ouverture à l'environnement socio-économique du fait de la formation en science économique et sociale. Par ailleurs, Plusieurs enseignants proposent aux étudiants, dans leurs MCC, la réalisation de dossiers qui les conduisent à mener des enquêtes dans diverses organisations. Par exemple, dans le cours d'Economie sociale et solidaire (obligatoire en L3 pour les deux parcours), des enquêtes en petits groupes sont réalisées auprès d'entreprises de l'ESS.

Par ailleurs, du fait du niveau de maturité des étudiants de L3, l'équipe pédagogique privilégie et encourage la réalisation de stages pour les étudiants de ce niveau. Ainsi, le responsable de la L3 fait systématiquement un point sur les modalités de départ en stage. Cela permet aux étudiants qui le souhaitent d'être parfaitement informés sur les stages en entreprise et sur l'intérêt de ces stages dans la formation professionnelle et la poursuite d'études. En moyenne sur 80 étudiants inscrits en L3, 10 étudiants partent faire un stage de 2 à 3 mois en entreprise.

3. Ouverture du pilotage à des étudiants

Dans le corps du texte : « Les enseignements font l'objet d'une évaluation par les étudiants à l'aide d'un questionnaire, un taux de réponse de 40 % est cité pour les étudiants de L3 option Economie-gestion en 2016-2017. Les résultats font l'objet d'une analyse au sein du département mais aucun procès-verbal de réunion ne permet de mesurer la prise en compte de ces évaluations. L'établissement organise également une évaluation annuelle des formations mais aucune précision n'est fournie quant aux résultats et à une comparaison avec l'évaluation menée par le département. »

En conclusion : « Le pilotage de la formation devrait également être plus ouvert et inclure des représentants des étudiants ainsi que les enseignants intervenant dans la formation. »

Réponse :

Les comités de perfectionnement des formations se font au niveau de l'UFR GHES (qui rassemble trois départements : histoire, géographie et économie). Dans ces conditions, il nous semble préférable de discuter de l'évaluation des enseignements d'économie au sein du Département d'économie. Nous proposons donc d'inviter, de manière systématique, un ou deux représentants des étudiants (par année) lors des deux réunions de Département consacrées au bilan de semestre. Nous allons mettre en place ce dispositif dès la rentrée 2018-2019.

4. Mobilité internationale

Dans le corps du texte : « Un grand nombre d'accords (notamment Erasmus +) existe mais le dossier ne donne pas d'informations détaillées sur les partenaires. »

Réponses :

Les étudiants partent dans la quasi-totalité des cas pour un semestre : essentiellement au 1er semestre de la L3 et un peu moins au 2ème semestre de la L2. Ceci s'explique par le fait que la mobilité n'est possible au niveau de l'université qu'à partir du S4 ; en L3 les étudiants souhaitent être en France durant le S6 pour préparer leur dossier de candidature en Master.

En 2016-2017, les destinations suivantes ont été choisies : Lettonie (4 étudiants), Danemark (2), Canada (1), Italie (1), Bulgarie (1).

Enfin, notons que tous les étudiants de la DL Economie-Géographie sont fortement incités à réaliser un semestre à l'étranger durant la L3, en bénéficiant soit des accords de P7, soit des accords de P13. Pour la 1ère cohorte, cette mobilité aura lieu en 2018-19. Il est donc trop tôt pour tirer un bilan.

université PARIS DIDEROT PARIS 7

Master

Mention : Métiers des études, du conseil et de l'intervention

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

- La faiblesse de l'ouverture internationale. C'est une réalité, qui résulte du régime de l'alternance qui contraint fortement l'organisation du cursus et par le fait que les débouchés des diplômés sont localisés quasi-intégralement en France. La mutualisation de trois enseignements avec la mention Analyse et Politique Economique conduira à introduire 3 cours supplémentaires en anglais au sein de CCESE en 2019. Il en demeure pas moins que la mention gagnerait à accroître son ouverture internationale, notamment au travers de partenariats avec des formations similaires à l'étranger. Nous aurons à y travailler au cours des prochaines années.

- Depuis le dépôt du dossier, les démarches engagées par le parcours ADL pour s'ouvrir à l'alternance en M2 ont progressé. ADL devrait pouvoir accueillir des étudiants en apprentissage dès la rentrée 2018. Désormais, les 3 parcours de la mention sont placés sous le régime de l'alternance en M2.

université PARIS DIDEROT PARIS 7

Master

Mention : Analyse et politique économique

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Le master Analyse et Politique Economique (APE) est profondément restructuré pour le nouveau contrat afin de remédier aux faiblesses tout en préservant les qualités du projet actuel. Les modifications apportées rejoignent les principaux points développés dans l'avis HCERES : - Pérennisation du diplôme indépendamment de la poursuite du programme Erasmus Mundus, en assurant la cohérence et la soutenabilité des parcours avec une diminution de leur nombre. - Création d'un M1 en France et intégration des enseignements dispensés par Paris Diderot et Paris 13, avec notamment un tronc commun de cours fondamentaux (en M1 et M2), plusieurs mutualisations entre les deux universités et des dispositifs de sélection et d'évaluation communs. - Prise en compte du contexte académique proche et meilleure prise en compte des besoins des diplômés qui ne s'engagent pas dans un programme doctoral (formation des professionnels plus appliqués en sortie de master, renforcement du suivi personnalisé des étudiants, projets tutorés).

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres